

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE
PÉRIGORDAINE

**601^e LIVRAISON
1874 - 1989**

PLUS DE 50.000 PAGES D'ÉTUDES INÉDITES LOCALES



TOME CXVI – ANNÉE 1989

3^e LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	50 F
Couple : ajouter une cotisation	50 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	120 F
Abonnement pour les particuliers non membres	170 F
Abonnement pour les collectivités	170 F
Prix du bulletin au numéro	40 F

..

Pour bénéficier de la gratuité (diplôme, cotisation, abonnement), les étudiants doivent fournir, chaque année, au trésorier, une demande. Ils joindront une photocopie de la carte d'étudiant (ou un certificat de scolarité) et préciseront qu'ils n'exercent aucune activité rémunérée.

Si leurs travaux (mémoires, thèses) concernent l'histoire et/ou l'archéologie du Périgord, la Soc. hist. et arch. du Périgord demande à en être informée et à en recevoir un résumé de quelques pages pour publication.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 5 JUILLET 1989

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 72 — Excusés : 3.

FELICITATIONS

Mlle Sophie Delluc et M. Thomas Rossi, à l'occasion de leur mariage.

ENTREES D'OUVRAGES

- Vieilles Demeures en Périgord, découverte 2, sous la direction de Dominique Audrerie, P.L.B. éditeur Le Bugue, 1989 (don des auteurs et de l'éditeur) ;
- Visiter Hautefort, par Dominique Audrerie, éditions Sud-Ouest Bordeaux, 1989 (don de l'auteur) ;
- Les flammes d'un été, par Jean Dalba, Les Cahiers de Bergerac, Bergerac, 1989 ;
- Histoire et généalogie de la Maison de Montalembert, par Georges Martin sl 1988 ;
- Pierre Ayrault et la compagnie de Jésus au XVIème siècle, par Marcel Berthier, tiré à part de *Histoire et généalogie*, n° 22 de mars 1989 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

— Catalogue de l'exposition organisée par notre compagnie, avec l'aide des Amis de Brantôme, à Brantôme, et présentant un ensemble de documents de l'époque révolutionnaire.

REVUE DE PRESSE

- Dans le bulletin de la *Société préhistorique française*, tome 86-1989, un compte rendu est fait du colloque qui s'est déroulé à Chancelade au mois d'octobre dernier, à l'occasion du centenaire de la découverte de l'homme de Chancelade : Françoise Le Mort étudie les traces de déchargement sur les ossements néandertaliens de Combe-Grenal ;
- *Périgord Magazine* consacre un numéro spécial aux restaurants dans notre région ;
- Dans *Point de vue - Images du monde* du 23 juin 1989, Philippe Delorme décrit longuement le voyage de Philippe d'Araucanie en Amérique du Sud, au mois d'avril dernier ;

— *Lo Bornat*, n° 2-1989 est un numéro spécial consacré au bicentenaire de la Révolution ; Marcel Secondat traite d'Eugène Le Roy et de la Révolution, Alain Armagnac de la Révolution tranquille de La Boétie, et Pierre Bécamps des Girondins ; on trouve également le testament de Louis XVI en langue d'Oc et la déclaration des Droits de l'Homme en gascon ;

— Le bulletin de la *Société des Etudes bloyennes* n° 5 de mai 1989 contient plusieurs études sur Bloy et publie un inédit de cet auteur ;

— Dans le bulletin du cercle de généalogie périgourde n° 14 de mars 1989, sont publiées des généalogies intéressant des familles de notre région ;

— *Le Courrier de Sireuil-Les Eyzies* n° 4 de mai 1989 donne le compte rendu des nombreuses activités du C.P.I.E. de Sireuil et de l'association culturelle de Commarque ;

— *Les feuilletts Sem* n° 15 de juillet 1989 poursuivent la publication d'études et de documents éclairant l'œuvre et la personnalité de Sem ;

— *L'Agriculteur de la Dordogne* du 30 juin 1989 relate la découverte au large des côtes anglaises d'un navire du XVI^{ème} siècle, l'« Amsterdam », échoué à la suite d'intempéries ; il contenait dans ses flancs de précieuses bouteilles de Monbazillac, que les spécialistes ont su identifier.

COMMUNICATIONS

Le président annonce la sortie dans les prochains jours de notre ouvrage sur la Révolution. Il rappelle également que, le 17 juin dernier, a été inaugurée l'exposition organisée par notre compagnie, avec l'aide des Amis de Brantôme, et présentant quelque cent cinquante sept pièces relatives à la Révolution en Périgord. Cette exposition exceptionnelle sera ouverte au public durant tout l'été, dans le cadre prestigieux de l'abbaye de Brantôme. Il convient de souligner que l'ensemble de ces pièces, pour la plupart des affiches, provient de notre bibliothèque. Il commente ensuite la thèse d'Université (diplôme d'études doctorales), soutenue récemment par Thierry Félix, à l'Institut de paléontologie humaine. Cette thèse a pour sujet les œuvres pariétales de la salle des taureaux et du diverticule axial de la grotte de Lascaux.

Il signale également l'exposition d'œuvres de Sem, qui se tient cet été dans le château de Monbazillac.

Le secrétaire général invite les personnes intéressées à participer à la journée organisée par le Cercle généalogique du Périgord le dimanche 16 juillet, à Mauzac.

Il présente un intéressant travail portant sur les lavoirs que vient de publier la Camoisine, société savante du Nivernais. Un travail similaire reste à réaliser pour le Périgord.

M. Secondat a fait parvenir un dossier attestant qu'il existait bien une forge de Ronnelet, située sur l'ancienne paroisse de Tayac.

M. Audrenie, à la suite de plusieurs questions, fait le point des études relatives au projet d'autoroute Bordeaux-Périgueux-Clermont-Ferrand.

Il rappelle que la dernière félibrée s'est tenue au Bugue, où elle a connu une certaine affluence.

Le père Pommarède remet de la part du père de Saint-Martin un dossier attestant l'existence d'une branche de la famille de Roffignac en Espagne, où elle avait émigré au XVIII^{ème} siècle.

Le Dr Magimel a adressé une petite étude sur Jean Galmot, complétant la causerie faite par le père Pommarède en 1987. Elle sera soumise au comité de lecture.

M. Secondat, à la suite de discussions tenues lors de précédentes séances, dresse les portraits d'Isam de Valady et d'Antoine Lavergne, tous deux exécutés durant la Révolution.

M. Berthier rappelle la personnalité de Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac durant l'Empire et surtout « historien ». C'est lui qui répandit l'idée selon laquelle

Jeanne d'Arc aurait été la demi-sœur de Charles VII. D'autres auteurs après lui ont repris cette hypothèse pourtant sans fondement historique.

Le père Pommarède signale l'existence dans le cimetière de Château-l'Evêque, d'une chapelle placée sous le vocable de « Bonne Nouvelle », en l'honneur de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

M. Mouillac nous conte, d'après l'œuvre de Dessalles et sur des dessins de Jean-Louis Leclair, comment vers la fin du Xème siècle, les deux frères Aldebert et Boson, comtes de la Marche et de Périgord, épousent les deux sœurs Asceline et Almodis, filles de leur ennemi le vicomte de Limoges. Comment ces deux sœurs vont épouser Guillaume-le-Grand, comte de Poitiers duc d'Aquitaine. Asceline après la mort d'Aldebert au siège de Gençay en 990 et Almodis après qu'elle eut empoisonné Boson en 1006. Sur la fin de sa vie, avant de prendre le froc à Maillezais, Guillaume-le-Grand établit comme comte de la Marche le fils d'Aldebert et d'Asceline, Bernard, et comme comte de Périgord, Hélié, fils de Boson et d'Almodis.



Acte I

L'évêque de Limoges, frère de Guillaume Fierabras, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et beau-frère d'Hugues Capet, meurt de chagrin parce que son chorévêque a eu les yeux crevés par Hélié, frère d'Aldebert et de Boson comtes de la Marche et de Périgord, frères de Martin, évêque de Périgieux.

Début de la guerre entre le duc d'Aquitaine et son allié le vicomte de Limoges contre les frères comtes de la Marche et de Périgord.

Acte II

La première phase de la guerre est bénéfique aux comtes de Périgord.

Ils prennent Poitiers et Tours.



Episode connu : Hugues Capet : « Qui t'a fait comte »
Aldebert : « Qui t'a fait roi ».
Siège de Tours, 990.



Acte III

Deuxième phase de la guerre. L'avantage est au duc d'Aquitaine et au vicomte de Limoges.

Hélie, Aldebert et Boson sont prisonniers.

Hélie s'échappe vers Rome. On n'a plus de nouvelles de lui.

Aldebert et Boson sont enfermés à Limoges.

Les deux filles de Giraut, vicomte de Limoges, épousent les deux frères ennemis de leur père.

Asceline épouse Aldebert et Almodis épouse Boson.

Ce qui ne les empêche pas de continuer la guerre contre le beau-père et Guillaume-le-Grand, nouveau duc d'Aquitaine.

Acte IV

Au siège de Gençay, Aldebert, sûr de la victoire, se promène sans protection. Il est tué par une flèche tirée du château.



Acte V

« Qu'il est joli garçon l'assassin de mon mari », et Asceline, veuve d'Aldebert, épouse Guillaume-le-Grand. Elle doit mourir peu de temps après.

Acte VI

Almodis rêve de devenir duchesse. Elle empoisonne son mari le comte Boson en 1006. Elle épouse Guillaume-le-Grand.



Acte VII

Sur la fin de sa vie, avant de se faire moine à Maillezais, Guillaume-le-Grand installe Bernard, fils d'Aldebert et d'Asceline, comte de la Marche. Il nomme comte de Périgord Hélié, fils de Boson et d'Almodis, de qui descend la lignée des comtes de Périgord.

M. Lacombe décrit la descendance de Tite Bonnet, faïencier à Bergerac au XVIIIème siècle et dont un fils émigra aux Etats-Unis. M. Lacombe a pu entrer en contact avec des membres actuels de cette famille résidant toujours aux Etats-Unis. Cette étude sera soumise au comité de lecture.

ADMISSIONS

— M. Claude Girard, Le Château, 24390 Hautefort, présenté par Mme Durosoy et M. Bélingard.

— M. Henri Petiteau, Le Maine, 24640 Cubjac, présenté par M. et Mme Bélingard.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU MERCREDI 2 AOUT 1989

Présidence : doyen Lajugie.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 79 — Excusés : 4.

FELICITATIONS

Mlle Catherine Cohen à l'occasion de son mariage avec M, Olivier Martinon.

NECROLOGIE

M. Jacques Coquet du Sablon.

ENTREE D'OUVRAGES

- Fleur des brumes, par Jacques Reix, Imprim'Périgord 1989 (don de l'auteur) ;
- Le Périgord à bicyclette et sa gastronomie, par Claire Gérardin, chez l'auteur Périgueux 1989 (don de l'auteur) ;
- Connaître Lascaux, par Brigitte et Gilles Delluc et Ray Delvert, éditions Sud-ouest, Bordeaux 1989 (don des auteurs) ;
- Il y a 200 ans Le Bugue, Le Bugue 1989 ;
- Catalogue de l'exposition, « Le Périgord en Révolution », tenue au musée du Périgord du 5 mai au 14 juillet 1989 (don de la ville de Périgueux).

Notre bibliothèque s'est enrichie en outre de :

VILLES ET COMMUNES

- Bayac. Ouvrage collectif. Bayac, 1985.
- Beaumont-du-Périgord. Plaque S.I., 1965.
- Cahiers de doléances de la ville de Bergerac, par Y. Laborie, Bergerac, 1989.
- La Société Populaire de Montignac. 1793-94. Notes de E. Leroy. Réimpression. Montignac, 1989.
- Moulin-Neuf, par Gilles Dubus. Périgueux, 1988.
- Sarlat. Deux mille ans d'histoire, par Jean Gaubet, illustrations A. Dérue. Sarlat, 1971.
- Villamblard, par Jacques Cantelaube. Périgueux, 1983.

BIOGRAPHIES

- Brantôme, par J.-M. Dousseau. Auxerre, 1986.
- Alein de Solminihac, par le père R. Mazeau. Périgueux, 1980.
- Gilbert Privat, ouvrage collectif. Périgueux, 1979.

HISTOIRE

- Quand les Anglais vendangeaient l'Aquitaine, par J.-M. Soyez. Vivisque, 1989.
- Croquants et jacobins, ouvrage collectif. Périgueux, 1989.
- Evolution du mouvement gaulliste en Dordogne, par C. et F. Raynaud. Périgueux, 1981.
- Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord, ouvrage collectif sous la direction du Pr. Higounet. C.N.R.S., 1978.

GENERALITES

- Châteaux en Périgord Noir. A. Sadouillet-Perrin. Périgueux, 1980.
 Bastides, ouvrage collectif. C.N.M.H., 1988.
 Les bastides d'Aquitaine. A.A.M., 1985.
 Batellerie et bateliers de France. Bernard le Sueur. Saint-Rambert, 1988.
 Bateaux des fleuves de France. François Baudoin. Douarnenez, 1985.

ENTREE DE DOCUMENTS

— Nombreux programmes relatifs à des spectacles qui se sont déroulés à Périgueux dans le passé (don du colonel Santenard).

REVUE DE PRESSE

- Dans les *Antiquités Nationales* n° 20 de 1988, Jean-Jacques Cleyet-Merle traite des industries de la grotte de l'église à Excideuil d'après les collections Parrot ;
 — Le bulletin de la *Société Préhistorique Française* tome 86 de 1989, Jean Gaussen présente Solvieux Sud et les tablettes de Nucléus ;
 — dans le bulletin des *Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 37 de 1989, Louis-François Gibert poursuit la publication de son étude sur Domme et Cénac sous l'Ancien Régime, Bernard du Rousset étudie le nom des rues de Sarlat ;
 — les *Cahiers de Bergerac*, donnent une analyse de l'union de l'âme et du corps de Maine de Biran à nos jours, sous la plume de S. Damiens ;
 — le *Journal de la Dordogne* du 7 juillet 1989 rend compte de l'exposition qui se tient durant la saison estivale au château de Bourdeille sur Talleyrand-Périgord.

COMMUNICATIONS

Le président rend hommage à Jacques Marsal, l'un des découvreurs de la grotte de Lascaux, qui s'est éteint le 15 juillet dernier.

En remettant un exemplaire du catalogue de l'exposition qui s'est tenue au musée du Périgord à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, M. Soubeyran renouvelle ses regrets, ainsi que ceux de MM. Bitard et Mandon, de n'avoir pu associer plus étroitement notre compagnie à cette manifestation.

Le président annonce la réalisation de travaux importants sur le canal de Périgueux, destinés à assurer sa conservation et aussi sa mise en valeur. Il est également question d'ouvrir la halle du Coderc, ce qui pose de nombreux problèmes pour les commerçants qui y sont installés à demeure.

Le Dr Jean-Pierre Duhard vient de soutenir une thèse à l'université de Bordeaux I sur « le réalisme des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France ».

De son côté, M.-Th. Wacheux a présenté une maîtrise à l'université de Paris X sur « le décor sculpté de la grotte de Brantôme ».

Mme Julia Roussot-Laroque nous a adressé une intéressante lettre sur les crânes (périgourdiens ?) conservés au musée d'Agen et dont il a été fait mention dans le bulletin.

Le doyen Lajugie indique que le père Pommarède vient de faire une conférence à Tocane sur le déroulement de la Révolution dans cette région.

Le secrétaire général rappelle que le dimanche 13 août se tiendra, dans le cadre de l'abbaye de Brantôme, le colloque organisé par notre compagnie, avec l'aide des Amis de Brantôme, sur le Périgord révolutionnaire. Il rappelle que, le 12 juillet dernier, M. Gontran du Mas de Payzac a donné une passionnante conférence au siège de la Société sur la bourgeoisie à Périgueux à la veille de la Révolution.

Mme Parat indique que le musée qui vient d'ouvrir ses portes à Belvès à l'initiative de Mlle de Monneron est consacré à l'histoire de cette famille.

A la suite de plusieurs questions, M. Soubeyran est amené à préciser ce qu'il faut entendre par musée et les différentes catégories de musées. Trois éléments sont à prendre en compte : les objets présentés doivent être inaliénables, incessibles et originaux. En fait la plupart des lieux qui utilisent le vocable de musée ne sont pas véritablement des musées.

M. Louis Mouillac présente le résultat de ses recherches sur les moulins à eau en Dordogne. Ces moulins sont de type catamaran. Une roue unique alimente le mécanisme. En 1746, un ingénieur des Ponts et Chaussées compte vingt trois moulins entre Bergerac et Lavagnac. En 1840, il n'en reste plus aucun. Cette étude importante pour la compréhension de l'histoire de la rivière Dordogne sera proposée à notre bulletin. Mme Sadouillet-Perrin insiste sur les problèmes posés par ces moulins vis-à-vis des bateliers. En réponse à une question de M. Le Cam, M. Mouillac précise que l'on accédait aux moulins à l'aide de barques, qui servaient aussi bien au transport des personnes que des matières premières.

Le chanoine Jardel a relevé dans le catalogue de la librairie Charavay la mise en vente d'une lettre du conventionnel François Meynard, en date du 9 thermidor an V. Dans cette lettre adressée à François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, il demande que les jardins des communautés Sainte-Foy et Sainte-Claire de Périgueux soient réunis pour devenir le jardin botanique de l'École Centrale.

M. Audrerie montre plusieurs exemplaires des couteaux de Nontron. En particulier, il souligne que les couteaux actuels repréentent la forme ancienne, à savoir que les manches se terminent en queue de carpe. Le Dr Delluc se rappelle avoir vu chez Mario Ruspoli des couteaux de Nontron du XVIII^e siècle terminés par une sphère. Il ajoute que, durant la dernière guerre, les viroles étaient faites en métal extrait des Citroën C4, pour des raisons de couleur, le cuivre faisant alors défaut. M. Le Cam possède une photographie montrant des ouvriers en affectation spéciale à Nontron, durant la guerre, et qui fabriquaient à Nontron des couteaux de « nettoyeurs de tranchées ».

Le Dr Delluc a photographié dans *la Guyenne Monumentale* les personnages qui accompagnent les dessins de monuments. Ces dessins dus à J. Philippe sont bien représentatifs de la mode vestimentaire à l'époque de Louis-Philippe.

ADMISSIONS

- Dr Guy Miletto, Le Clos des Abeilles, Les Pinchinats, 13100 Aix-en-Provence, présenté par les Drs Mullon et Delluc ;
- M. Roger Laroque, 24510 Sainte-Alvère, présenté par MM. Dollé et Astruc ;
- M. Thierry Pressoir, Pavillon 160, 24160 Clairvivre, présenté par MM. Michel et Baunac.

Le président de séance,
doyen Lajugie

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1989

Présidence du Dr. Delluc, président

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.
Présents : 81 — Excusés : 2.

NECROLOGIE

M. Paul Lescure.

FELICITATIONS

M. et Mme Emmanuel de Chalup à l'occasion de la naissance de Marie-Astrid.

ENTREE D'OUVRAGES

- Ecrits sur l'histoire de Ribérac (tome II), par Emile Dusolier, éditions du Roc de Bourzac Bayac 1989 (don de l'éditeur) ;
- Histoire de la Vézère marchande, par Raoul Delrieux, éditions P.L.B. Le Bugue 1989 (don de l'éditeur) ;
- Le général de Gaulle et le Périgord, par Jacques Lagrange, chez l'auteur 1987 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- Nouvelle plaquette sur Le Bugue, éditée par le syndicat d'Initiative de cette commune (don de Mme Duret) ;
- Collection complète de la revue du Cercle de Généalogie du Périgord (don de M. Rateau).

REVUE DE PRESSE

- Dans la revue des *Amis des monastères* n° 79 de juillet 1989, Marcel Berthier traite de la trappe de Bonne Espérance à Echourgnac ;
- Dans *Courrier Français* du 25 août 1989, Mme Sadouillet-Perrin donne le compte-rendu de notre colloque sur la Révolution en Périgord, qui s'est déroulé à Brantôme au cours du mois d'août dernier.
- *La Dordogne Libre* du 4 août 1989 présente le moulin du Grenier, à Brantôme, l'un des deux moulins à fonctionner encore sur la Dronne, avec celui de Saint-Méard.

COMMUNICATIONS

Le président tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de notre colloque de Brantôme et de la journée du Livre à Beaumont. La vente des livres lors de ces deux journées nous a permis de réunir une somme de 12.121 F (respectivement 4.505 F et 7.616 F). Il remercie également le Maire de Périgueux, qui fait don à notre compagnie de cinq meubles de rangement, provenant de la bibliothèque municipale.

Il rappelle que le tracé de l'autoroute Périgueux-Brive est maintenant connu : il s'agit du tracé Nord, sensiblement parallèle à la R.N. 89.

Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest devant se tenir à Bergerac les 21 et 22 avril prochains, une première réunion préparatoire s'est tenue à Lespinassat. Les personnes désireuses de présenter une communication sont priées de prendre l'attache du secrétaire général.

Le secrétaire général indique que le mur qui nous sépare de l'hôtel de la Monnaie va être abaissé. Nous aurons ainsi une vue privilégiée sur ce bel immeuble. Il annonce la tenue prochaine au C.P.I.E. de Sireuil, les 27 et 28 octobre, d'un colloque sur « Noblesse et Révolution ». Durant l'été il a eu l'occasion de se rendre au château de Bruzac, qui vient d'être repris par notre collègue, M. Pouxviel. Cette action courageuse mérite d'être encouragée, d'autant plus que les propriétaires ouvrent à la visite leur demeure durant la saison estivale.

Le père Pommarède a découvert dans une gentilhomnière périgourdine une série d'objets très intéressants :

— une plaque de carosse aux armes des Foucaud de Lardimalie et des Durand du Repaire. Cette plaque est du XVIII^{ème} siècle.



— un pichet portant des emblèmes révolutionnaires et maçonniques, ainsi que les initiales « R.R. ». Après discussions ce pichet pourrait provenir des faïenceries de Thiviers.



— une miniature présentant la déesse de la Liberté ayant figuré lors d'une fête révolutionnaire à Périgueux, en présence du citoyen Rome. Au dos de la miniature figure la mention : « la ci-devant citoyenne de Ladouze ».

Le père Pommarède projette ensuite une série de diapositives montrant plusieurs meubles ayant appartenu à Mgr Du Lau et conservés en Arles : son trône épiscopal, son prie-Dieu, son palium. Au sujet d'une gravure donnant le portrait de Mgr Du Lau, où il est notamment rappelé qu'il est mort massacré dans l'église des Carmes en 1792, Mme Chevé fait remarquer que c'est la sœur du martyr qui a posé pour ce portrait, compte tenu de la grande ressemblance qu'elle avait avec son frère.

Le chanoine Jardel a relevé dans le dernier catalogue de la librairie du Casoar la mise en vente d'une lettre de Napoléon Bonaparte, en date du 30 juin 1852, adressée à M. Ducluseau, à Périgueux. Le texte ne présente pas d'intérêt particulier.

Mme Delluc retrace, à l'aide de diapositives, les étapes des différents travaux qui ont permis de remettre en valeur l'abri Pataud, aux Eyzies, avant son ouverture au public. Soixante dix tonnes de déblai ont été sorties du site pendant l'été et ont fait l'objet d'un examen attentif. Un carroyage, situé au-dessus de la fouille, indique le niveau initial du site à l'arrivée du professeur Movius, le premier préhistorien à avoir fouillé ce lieu. L'ensemble du résultat des fouilles est conservé aux Eyzies, comme l'avait décidé M. Movius, alors qu'une partie aurait dû partir aux Etats-Unis.

Mme Sadouillet-Perrin décrit le martyrologe de l'abbaye de Saint-Cyprien, livre important puisqu'il était lu chaque jour, donnant la vie du saint du jour. Cet ouvrage est conservé par M. Henri Garrouy. Cette communication sera soumise au comité de lecture en vue de sa publication.

M. Soubeyran donne la liste des acquisitions récentes faites par le musée de Périgueux :

- une hache-marteau en cuivre, de l'époque calcolithique, Vème-IVème millénaire avant notre ère ;
- un diadème en or fin, provenant d'Asie Mineure, de l'époque hellénistique, IIIème-IV^e siècle avant J.-C. ;
- une commode Régence en acajou, don de Melle Garrigue. Celle-ci fut fabriquée, très certainement en Périgord au XVIII^e siècle ;
- un marteau taillan de carrier du VIII^e siècle, déjà présenté lors d'une précédente séance ;
- un fer à hostie du XIIIème siècle provenant du presbytère de Biras et offert par le père Pommarède ;
- un tableau de Marcel Renaud, présentant l'hôpital de la Grave à Toulouse et offert par sa fille ;
- trois cachets du notaire Boisset, de Meyrals ;
- un tableau de Zapater de 1939, présentant l'ancien hôpital de Périgueux ;
- trois silex (deux grattoirs et une hache), remis par M. Marty ;
- un coffre de la fin du XV^e siècle est également en cours d'acquisition.

En fin de séance, le président donne lecture de la notification de la décision du Conseil d'administration d'exclure un membre de notre compagnie :

NOTIFICATION

Périgueux le 27 août 1989

Dans une lettre datée du 9 juin 1989 (en réponse à un rappel de cotisation impayée, adressée à M.J.-M. Bélingard, notre trésorier, et déposée au siège) M. Patrick Esclafér de la Rode, a mis en cause, dans des termes inacceptables, notre doyen, M. Secondat, et notre président, le Dr G. Delluc. Ses propos comportent notamment les phrases suivantes :

- « les honneurs rendus à ce sinistre vieillard stalinien Secondat... » (note 1)
- « les duettistes Delluc publiant le plan du château d'Agonac déjà publié par M. Secret en le prenant pour celui... de l'église !!! Certain singe prit, paraît-il le Pirée pour un homme (note 2)

Après avoir écouté les explications de M. Esclafér de la Rode et celles de son avocat, Maître Mazet, sur ses propos, dans sa séance du 2 août 1989, et en tenant compte d'une lettre antérieure de l'intéressé à la S.H.A.P. (lettre du 25 février 1987) dans laquelle il se décrivait comme « n'attachant pas la moindre importance à vos mises en garde et avertissement », le Conseil d'Administration de la S.H.A.P., à l'unanimité des membres présents (note 3), a décidé la radiation provisoire de M. Esclafér de la Rode de la Société historique et archéologique du Périgord pour faute grave.

Cette décision est immédiatement exécutoire, et sera soumise à la prochaine assemblée générale de notre compagnie afin de lui conférer un caractère définitif.

Et ce, en vertu des articles 54 et 55 du Règlement intérieur de la S.H.A.P. du 2 mars 1988 (B.S.H.A.P., CXV, p. 97 et 180) et de l'article 4 de nos statuts approuvés par décret du 14 juin 1950 (B.S.H.A.P. 1950, juillet-septembre, p. VI), dont nous rappelons les termes :

- *article 54* : Le conseil d'administration peut prononcer la radiation d'un membre pour motifs graves. La décision est exécutoire après que le sociétaire intéressé ait été invité à fournir des explications devant le conseil. Il peut se faire assister par un conseil extérieur à l'association. La convocation adressée au sociétaire, sous pli recommandé huit jours auparavant, doit mentionner les faits retenus et la sanction encourue.

— *article 55* : Tout membre tenant vis-à-vis d'un de ses confrères des propos malveillants portant atteinte à son honneur, qui par ses écrits jette le discrédit sur sa probité, qui, par ses actes, son comportement, trouble la bonne marche de la société, peut être sous le coup de l'article 54 du présent règlement.

— *article 4 des statuts* : La qualité de membre de l'Association se perd : par la démission ; par radiation prononcée par le Conseil d'administration pour non paiement des cotisations ou pour motifs graves, le membre intéressé ayant été appelé à fournir ses explications.

L'Assemblée générale ordinaire de janvier sera appelée à confirmer cette radiation.

Le président
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général
Dominique Audrerie

-
- Note 1 Notre doyen, respecté de tous, est né le 16 janvier 1900, et est membre depuis 1926.
 Note 2 En réalité, comme le montre un simple examen du *Bulletin* (1988, p. 84-85), B et G. Delluc ne sont pas les auteurs de cette note sur Agonac qui leur vaut cette simiesque comparaison...
 Note 3 En présence de Mme A. Sadouillet-Perrin et de M. M. Secondat, vice-présidents d'honneur, invités. Le Dr G. Delluc, personnellement concerné, a souhaité ne pas prendre part au vote, pour ne pas être considéré comme « juge et partie ».

ADMISSION

- M. et Mme Jean-Pierre Laurent, 1, rue Saint-Romain, 75006 Paris, présentés par MM. Audrerie et Bélingard.
- M. Edmond de Vathaize, 3, boulevard des Jeux Olympiques, 78000 Versailles, présenté par MM. Bélingard et Fic.
- Mme Geneviève Morin, Laroque, 24510 Paunat, présentée par MM. Artru et Dollé.
- Melle Nathalie Mouillac, Lespinassat, 24100 Bergerac, présentée par le Dr Duverger et M. Mouillac.
- M. le comte Louis de Lestrade de Conty, 8, rue Lafayette, 33000 Bordeaux, présenté par Melle Lavergne et M. Chevalier.
- M. Patrick Gronnet, 25, rue Pasteur, 92380 Garches, présenté par MM. de Belezol et du Chazaud.
- Melle Fabienne Huard, 36, rue Fondary, 75015 Paris, présentée par MM. Audrerie et Bélingard.
- M. Joël Frey, 18, rue des Acacias, 57890 Porcellette, présenté par Melle Mallet et M. Binet.
- M. Daudrix, château de Rognac, 24330 Bassillac, présenté par le père Pommarède et M. Audrerie.

Le président
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général
Dominique Audrerie

Le cimetière du Haut Moyen Age (Ve — VIe siècles) de la Bouygue, commune du Buisson-de-Cadouin (Dordogne)

par le marquis de FAYOLLE (+)
et Claude LACOMBE (*)

D'aucuns pourraient être surpris à la lecture des noms des signataires de cette étude ; quelques explications s'imposent donc. La première est la date de la découverte (24 juin 1915) qui avait amené le marquis de Fayolle à visiter le site trois mois plus tard et à évoquer les résultats de sa visite à la réunion du 7 octobre 1915 de la S.H.A.P.¹. D'autre part, la récente découverte par notre ami Alain Lacaille du manuscrit demeuré inédit, dû au marquis de Fayolle, d'une étude sur ce cimetière² amena l'un de nous (C. L.) à rechercher le mobilier dans les réserves du Musée du Périgord et à en reprendre l'étude. En effet, la recherche ayant progressé dans ce domaine, il n'était pas souhaitable de publier l'étude du marquis de Fayolle in extenso, mieux valait en extraire les passages toujours d'actualité et les compléter par des commentaires se référant à des récentes découvertes³.

La découverte du site

Elle eut lieu en 1915 à une époque où l'armée française avait établi un centre d'instruction au Buisson : plus précisément, dans la nuit du 23 au 24

(*) Claude Lacombe, Le Bourg 24590 Archignac.

1 B.S.H.A.P. 42, 1915, p. 372

2 Archives de la S.H.A.P., Le Buisson, C. 68. Accompagnant son manuscrit, le marquis de Fayolle avait une note ainsi libellée : « Mon cher secrétaire général. Voici mon travail. Je préférerais que vous le placiez comme article séparé plutôt que dans le procès-verbal et que vous mettiez au procès-verbal ceci. » L'article séparé ne sera pas publié, seul le texte correspondant à « ceci » paraîtra dans le compte-rendu de séance.

3 Les extraits du texte rédigé par le marquis de Fayolle apparaîtront entre guillemets dans les lignes qui suivent

juin, à l'occasion de manœuvres. En faisant des terrassements, « pendant la nuit et aux premières lueurs du jour », les militaires devaient découvrir à seulement 0,25 m sous le sol un sarcophage ainsi que plusieurs sépultures en pleine terre.

Seuls le mobilier métallique et les perles de verre seront récupérés, cependant « malgré l'attention qu'ils ont mise à les rechercher bien des petits objets ont pu échapper aux travailleurs, qui replacèrent les ossements dans les fosses et les comblèrent soigneusement ».

Prévenu de la découverte, que les journaux annoncèrent également, par D. Peyrony, le marquis de Fayolle se rendra sur les lieux en compagnie de M. Lespinas le 14 septembre « pour se rendre compte de l'importance de ce cimetière et de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à le fouiller méthodiquement lorsque les circonstances le permettront ».

Localisation

« Le lieu de la découverte se nomme La Bouygue, il se trouve non loin du château de Ferrand sur la crête du coteau qui domine la boucle de la Dordogne en se dirigeant vers le Buisson. C'est une étroite terrasse, à pic sur la rivière à l'Est et qui s'infléchit à l'Ouest par une pente moins accentuée, vers un petit vallon dont le revers opposé se relève jusqu'à la cote 160. De ce point la vue est admirable, elle s'étend sur le cours de la Dordogne à droite bien au delà de Bigaroque et à gauche jusqu'à Limeuil au confluent de la Dordogne et de la Vézère dont, en face de soi, l'œil embrasse la vallée vers Le Bugue et Les Eyzies. »

Le cimetière se trouve donc sur la commune du Buisson-de-Cadouin, au lieu-dit La Bouygue, coordonnées Lambert X = 485,600, Y = 284,600, Z = 120 env, Carte IGN au 1/25.000e Le Bugue 5-6 (Pl. 1).

« Le sol est inculte et une mince couche de terre recouvre à peine le rocher où végètent de maigres touffes de chênes. Cependant sur la terrasse qui forme le sommet du coteau la couche de terre est plus épaisse et suivant la remarque du lieutenant Lacoste (qui accompagnait M. Lespinas et le marquis de Fayolle), elle paraît y avoir été apportée en vue des inhumations qu'on y a pratiquées. »⁴.

Les sépultures

« C'est là que les travailleurs rencontrèrent à 0,25 m seulement de la surface du sol un cercueil de pierre en forme d'auge, sans couvercle ni logement pour la tête (S. 1). Les ossements avaient disparu et il était rempli de terre, mais ses dimensions très réduites (longueur 0,90 m, largeur à la tête 0,60 m, profondeur 0,30 m) indiquent qu'il n'avait pu servir que pour un enfant. Il était déjà fendu et fut brisé lorsqu'on le découvrit. Les fragments que l'on nous a montrés ont 0,10 m d'épaisseur et tout en calcaire jaunâtre qui paraît provenir des carrières de Couze. Ce cercueil était orienté suivant l'usage des sépultures barbares, les pieds à l'Est et la tête à l'Ouest. C'est le seul qu'on ait trouvé.

⁴ Nous reviendrons plus loin sur cette appréciation du marquis de Fayolle.

A sa suite, dans la direction opposée au Buisson, on rencontra plusieurs squelettes ensevelis directement dans la terre. Le premier squelette se trouvait à 1,50 m environ du cercueil de pierre. Il était orienté différemment dans une direction Nord-Sud, parallèlement à l'escarpement qui limite le bord de la terrasse (S. 2). Ce squelette parut au lieutenant Lacoste de grande taille : 1,72 m environ. Deux bracelets en bronze argenté étaient placés de chaque côté de la tête et on recueillit autour de lui plusieurs perles de verre.

A la suite de ce squelette on en trouva plusieurs autres également ensevelis directement dans la terre mais régulièrement orientés Est-Ouest (S. 3). Ils étaient disposés parallèlement les uns aux autres sur un seul rang avec une certaine distance entre eux. On recueillit aussi près d'eux quelques perles de verre mais aucun objet de métal » (Pl. 2).

« Le mobilier archéologique

I - Les bracelets

Ils sont enregistrés tous les deux sous l'unique numéro d'inventaire 5566 dans les collections du Musée du Périgord⁵. Pour les identifier individuellement, nous les avons numérotés 5566¹ et 5566².

On peut considérer que les deux bracelets légèrement ovales sont identiques quant à la décoration, seules les différencient leurs dimensions (Pl. 3).

Dim. en mm.	Bracelet 5566 ¹	Bracelet 5566 ²
Diam. ext. max.	62,50	60,50
Diam. ext. min.	55,00	53,00
Diam. int. max.	62,18	60,14
Diam. int. min.	51,80	49,40
Longueur dével.	168,00	163,00
Largeur	6,80	6,70
Epaisseur	1,60	1,80

Ils sont formés d'une bande de bronze de section globalement elliptique recouverte d'une patine verte qui laisse cependant voir les restes d'un placage d'argent. Cette bande est plate sur sa face interne et bombée sur 4 mm de large entre deux rangs de 110 petites encoches qui matérialisent un grenetis sur chaque côté du bracelet sur sa face externe.

« Les extrémités ne se rejoignent pas et sont séparées par un vide de 13 et de 10 mm pour faciliter l'entrée du bras ».

Tels sont les écartements constatés par le marquis de Fayolle lors de la découverte des bracelets, aujourd'hui l'écartement est de 22 mm pour le bracelet 5566¹ et de 17 mm pour le bracelet 5566².

⁵ Qu'il nous soit permis ici de remercier M. Michel Soubeyran, conservateur du Musée du Périgord pour son aimable accueil et sa collaboration.

« A chacune des extrémités est finement moulée la tête d'un animal vu de face, la bouche ouverte laissant paraître les dents ; les yeux sont ronds et les oreilles droites ». Les joues sont marquées par une large et profonde encoche de plan triangulaire.

II – Les perles de verre

« Les perles de verre sont au nombre de quatorze de couleurs et de formes différentes ». Nous en avons retrouvé treize dans les réserves du Musée du Périgord enregistrées sous l'unique numéro d'inventaire 5567. Pour les identifier individuellement nous les avons numérotées de 5567¹ à 5567¹³ (Pl. 4).

Six perles sont en forme d'olives lisses légèrement aplaties aux extrémités, percées selon leur grand axe ; elles sont de couleur noir mat⁶. Elles semblent avoir été réalisées par enroulement sur elle-même d'une bandelette de verre. Numéros d'inventaire : 5567¹ à 5567⁶. Elles correspondent au type VOM.b établi par P. Périn⁷ (grains de Verre Opaque Monochrome cylindriques).

Dim. en mm	5567 ¹	5567 ²	5567 ³	5567 ⁴	5567 ⁵	5567 ⁶
Longueur	11,70	11,90	11,00	11,20	12,00	8,80
Diam. max.	7,00	6,20	6,00	6,20	7,00	6,80

Quatre perles ont la forme de petits tubes lisses, trois sont de couleur bleu sombre (numéros d'inventaire : 5567⁷ à 5567⁹), la quatrième est verte (numéro d'inventaire : 5567¹⁰)⁸. Elles correspondent quant à elles au type VOM-s.a de P. Périn⁹ (micrograins de Verre Opaque Monochrome cylindriques).

Dim. en mm	5567 ⁷	5567 ⁸	5567 ⁹	5567 ¹⁰
Longueur	8,40	9,00	7,50	8,00
Diam. max.	3,00	3,50	3,80	4,20

Les trois dernières perles sont cylindriques et striées longitudinalement. La plus grande est noir mat (numéro d'inventaire : 5567¹¹)¹⁰, les deux autres sont bleu sombre (numéros d'inventaire : 5567¹² et 5567¹³).

Dim. en mm	5567 ¹¹	5567 ¹²	5567 ¹³
Longueur	19,00	6,80	6,00
Diam. max.	6,60	3,20	3,20

6 En 1915, le marquis de Fayolle les décrivait comme étant de « couleur brun foncé ».

7 Périn P. (1980) *La datation des tombes mérovingiennes. Historique. Méthodes. Applications.* Droz, Genève, p. 230 et fig. 58, p. 224.

8 Si l'on se réfère aux descriptions des perles faites par le marquis de Fayolle, c'est une petite perle tubulaire bleue qui manque aujourd'hui.

9 Périn, P. (1980) *Op. cit.*, p. 230 et fig. 58, p. 224.

10 Le marquis de Fayolle décrivait aussi cette perle comme étant de « couleur brun foncé ».

Comme le fait judicieusement remarquer le marquis de Fayolle, « il est difficile de dire si ces perles qui ont été ramassées à côté de squelettes différents et devaient par conséquent faire partie de plusieurs bijoux formaient des colliers ou des bracelets car on en a utilisé des deux façons ». Les conditions de découverte ne permettent pas de plus de savoir si ces perles ont été récupérées au voisinage du cou ou des poignets des squelettes.

Conclusions et commentaires

Proposer une datation précise pour cet ensemble de mobilier n'est pas aussi évident qu'il y paraît au premier abord. En effet, à l'inverse des garnitures de ceinture, la chronologie exacte d'un bon nombre de petits objets de parure, comme les bracelets et les perles de verroterie en particulier, n'est pas encore établie. Les éléments de comparaison pour les bracelets semblent très rares. Nous en avons cependant trouvé à Annecy, dans le cimetière des Fins¹¹ où deux des rares bracelets découverts, associés à un ensemble de mobilier dénotant une forte culture antique, ont leurs extrémités décorées de têtes d'animaux stylisées. Les perles de verroterie sont aussi héritières de cette tradition gallo-romaine.

Dans ce sens, nous proposerons une fourchette chronologique assez large allant du Ve au VIe siècle pour le mobilier du cimetière de La Bouygue, à une époque où les Wisigoths avaient établi leur royaume en Aquitaine en l'étendant jusqu'au Périgord, suivant en cela M. Rouche qui souligne que dans les cimetières wisigothiques où les sépultures en terre libre ne sont pas rares, les petits ornements sont nombreux et fortement influencés par la civilisation romaine. Ce qui caractériserait même le mobilier wisigothique aquitain serait son manque d'originalité¹². D'autre part, R. Joffroy note que les bracelets sont toujours rares dans les nécropoles postérieures à 500¹³.

Cependant, « ces objets sont très intéressants pour l'archéologie du Haut Moyen Âge en Périgord parce qu'ils permettent de comprendre le cimetière de La Bouygue au nombre de ceux de cette période encore mal connue dans notre région ». En outre, les bracelets qui sont donc assez peu fréquents dans les sépultures de l'Est et du Nord de la Gaule, « sont beaucoup plus rares dans l'Ouest et le Midi, et ceux de La Bouygue en bronze argenté avec les têtes d'animal finement ciselées qui terminent leurs extrémités sont exécutés avec une certaine richesse qui contraste avec la pauvreté du mobilier des petits cimetières que nous (le marquis de Fayolle) avons déjà étudiés. » A la fin du XIXe siècle, C. Barrière-Flavy notait déjà que si les bracelets en bronze sont relativement nombreux dans le Nord-Est de la France (bien qu'il ne donne aucune référence bibliographique pré-

11 Colardelle, M. (1983) *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble, n° 307, fig. 117-18 et 19 Rouche, M. (1979) *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*, Paris, p. 141.

12 Rouche, M. (1979) *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*, Paris, p. 141.

13 Joffroy, R. (1974) *Le cimetière de Lavoye (Meuse)*, Paris, p. 64. Seuls les cimetières de tradition gallo-romaine livrent quelques bracelets. C'est à tort, selon R. Joffroy, que certains auteurs ont affirmé la fréquence de ces bijoux.

cise...), ils sont rares en Aquitaine. Seul le musée de Rodez conserve alors plusieurs bracelets en bronze, ouverts, non décorés, provenant de Laborie-blanque (Aveyron) ¹⁴.

Il est à noter aussi que « les bracelets et les colliers n'étaient pas réservés aux femmes à l'époque barbare et que les hommes en portaient aussi. La taille du squelette auprès duquel ont été rencontrés les bracelets pourrait être un argument en faveur de cette opinion s'ils ne paraissaient bien petits pour les bras d'un homme. »

Les perles de verre sont assurément bien peu importantes et bien modestement colorées quand on les compare à celles à incrustations polychromes qui forment les colliers que l'on a pu découvrir dans bon nombre de cimetières mérovingiens.

Le marquis de Fayolle continue son commentaire en remarquant que « le cimetière de La Bouygue diffère par le mode d'ensevelissement de ceux que l'on connaît jusqu'ici en Périgord. Pour ne citer que les principaux à Tocane ¹⁵ dont les corps étaient placés dans des cercueils en pierre et ceux-ci occupaient plusieurs salles d'une villa romaine, à La Ribeyrie ¹⁶, à Fongre-non ¹⁷, au Ruth ¹⁸, à Castel Réal ¹⁹ non loin de La Bouygue, les petites nécropoles étaient constituées par une ou deux rangées de fosses creusées dans le rocher. Rien n'était plus facile que d'en faire autant à La Bouygue où une roche calcaire peu résistante apparaît partout à la surface du sol. On a préféré apporter une couche de terre assez épaisse pour ensevelir directement les corps ». Le cercueil d'enfant en pierre a été trouvé dans la même couche de terre qui le recouvrait à peine.

Le cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue appartient, de par sa situation, aux cimetières « en pleine campagne » où ne sera pas construit de lieu de culte. Selon M. Colardelle ²⁰, une prospection attentive des abords du cimetière devrait révéler la présence d'un habitat contemporain.

A cela, nous ajouterons que l'inhumation en fosse où les squelettes ne sont accompagnés par aucun mobilier funéraire, à l'exception de quelques rares objets de parure, correspond bien à la datation que nous proposons. Les conditions de dégagement ne permettent pas de savoir si l'on avait affaire à l'origine à des coffrages de bois dont toute matière organique a disparu ²¹.

14 Barrière-Flavy, C. (1882) *Etude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de France Industrie wisigothique*. Toulouse, éd. Privat, p. 101-105.

15 Moreau (1841) Le cimetière mérovingien de Tocane. *Annales Agricoles et Littéraires*, II, p. 302-309.

16 Fayolle, Mis de. (1903) Les tombeaux de la Ribeyrie, près Bergerac. *B.S.H.A.P.*, 30, p. 266-275.

17 Fayolle, Mis de. (1910) Rapport sur le cimetière barbare de Fongre-non. *B.S.H.A.P.*, 37, p. 438-444.

18 — Secondat, M. (1949) Les tombes du Ruth. *B.S.H.A.P.*, 76, p. 169-171.

— Clory, Abbé (1949) Tombe moyennéageuse du Ruth. *B.S.H.A.P.*, 76, p. 171-172.

19 — Lespinas (1901) Excursion aux ruines de Castel-Réal. *B.S.H.A.P.*, 28, p. 657.

— Secondat, M. et Marchadier (1934) Excursion au lieu dit Castel-Réal, commune d'Urval. *B.S.H.A.P.*, 61, p. 98.

— Lacombe, Cl. (1980) Mobilier inédit trouvé à Castel-Réal, commune de Siorac-en-Périgord (Dordogne). Etude archéologique du mobilier médiéval. *Bulletin de la Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies*, n° 29, p. 78-86.

20 Colardelle, M. (1983) *Op. cit.*, p. 360-364.

21 Les planches de ce coffrage de bois étaient alors simplement appuyées les unes sur les autres et calées latéralement le plus souvent par des petites pierres, ou simplement par quelques pelletées de terre, comme le précise M. Colardelle (1983) *Op. cit.*, p. 346-348.

Il n'est pas sans intérêt de confronter les données archéologiques que nous venons d'analyser aux données de la toponymie que M. Rouche²² a réunies à partir des travaux de W. von Wartburg²³, E. Gamillscheg²⁴, F. Lot²⁵ et M. Broëns²⁶, en rappelant que le critère principal de l'habitat gothique se trouve dans les noms de lieux issus d'un anthroponyme germanique auquel fut ajoutée la terminaison : *ingos* ; ce qui a donné des toponymes terminés par *encs* ou *ens*. A cela, il faut ajouter les noms formés sur le radical ethnique *goth*. Pour le Périgord, le dépouillement de M. Rouche donne les résultats suivants :

- 1. Bauzens, commune d'Ajat,
 - 2. Mauzens, commune de Mauzens-Miremont,
 - 3. Mouzens,
 - 4. Goudou, château, commune d'Allas-les-Mines,
 - 5. Goudour, hameau, commune de Condat-sur-Vézère,
 - 6. Gouts, commune de Gouts-Rossignol,
 - 7. La Gonterie, commune de Léguillac-de-Cercles,
 - 8. Le Got, commune de Mazeyrolles,
 - 9. Les Goudeix, hameau, commune de Saint-Germain-du-Salembre,
 - 10. Vialagoudon, hameau, commune d'Eyliac.
- J.P. Bost, propose d'ajouter à cette liste les toponymes suivants²⁷ :
- 11. Jauvens, commune de Saint-Jean-de-Côle,
 - 12. Festalemps,
 - 13. Vanxains,
 - 14. Servanches,
 - 15. Chassens, commune de Saint-Astier,
 - 16. Bois de Cafoulens, commune de Chancelade,
 - 17. Chavardens, commune d'Eyliac,
 - 18. Chassens, commune de Nailhac,
 - 19. La Roche-Florens, commune de Terrasson,
 - 20. Clerans, commune de Saint-Léon-sur-Vézère,
 - 21. Peyronenche, commune de Grun,
 - 22. Nastringues, commune de Vélignes,
 - 23. Urgonens, commune de Saint-Pierre-d'Eyraud,
 - 24. Gauterens, commune de Lamonzie-Saint-Martin,
 - 25. Maurens,
 - 26. Moulin de Doulens, commune de Queyssac,
 - 27. Cause-de-Clerans, commune de Lalinde,
 - 28. Rozens, commune de Mauzac,
 - 29. Goudour, commune de Sarrazac,

22 Rouche, M. (1979) *Op. cit.*, p. 554, 556, 558-559.

23 Von Wartburg, W. (1967) *La fragmentation linguistique de la Romania*, traduction française de *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*.

24 Gamillscheg, E. (1934-1970) *Sprach und Siedlungs Geschichte der Germanen auf dem Boden des alten Romerreichs*.

25 Lot, F. (1945) Que nous apprennent sur le peuplement germanique de la France les récents travaux de toponymie ? *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, p. 289-298.

26 Broëns, M. (1956) Le peuplement germanique de la Gaule entre la Méditerranée et l'Océan. *Annales du Midi*, 68, p. 17-38.

27 Ouvr. coll. sous la direction A. Higounet Nadal (1963) *Histoire du Périgord*, Toulouse, Privat, p. 50-53.

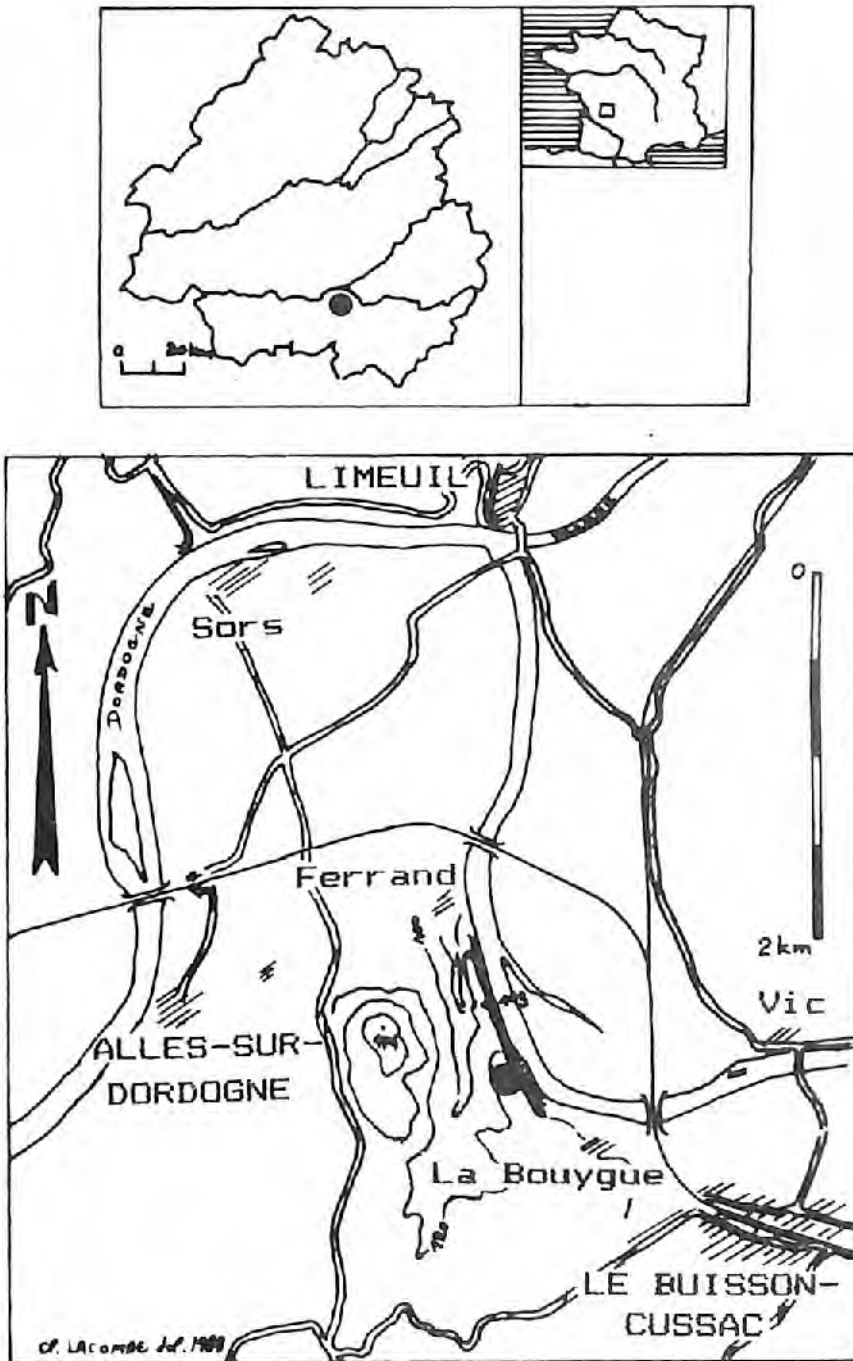
- 30. Godoneix, commune d'Angoisse,
- 31. Goudoux, commune de Trélissac,
- 32. Mas Gouteyren, commune de Saint-Jean-d'Estissac,
- 33. Le Gouge, commune de Veyrines-de-Domme,
- 34. Le Got, commune de Saint-Pompont,
- 35. La Goudoulie, commune de Campagnac-les-Quercy,
- 36. Goudounesche, commune de Saint-Capraise-d'Eymet.

Il est évident que cette méthode n'offre qu'une approche limitée du phénomène, certains domaines ayant pu disparaître rapidement, beaucoup d'autres n'ayant pas changé leur nom gallo-romain. La dispersion de ces toponymes sur la carte (Pl. 5) montre que ce phénomène a connu une certaine ampleur dans les vallées de la Dordogne, de la Vézère et de l'Isle, où l'on observait déjà une assez forte densité de peuplement à l'époque gallo-romaine²⁸. Quant aux toponymes goths, on les retrouve, semble-t-il, préférentiellement au voisinage des routes et aux frontières des cités. Le cimetière de La Bouygue s'intègre parfaitement dans cette cartographie.

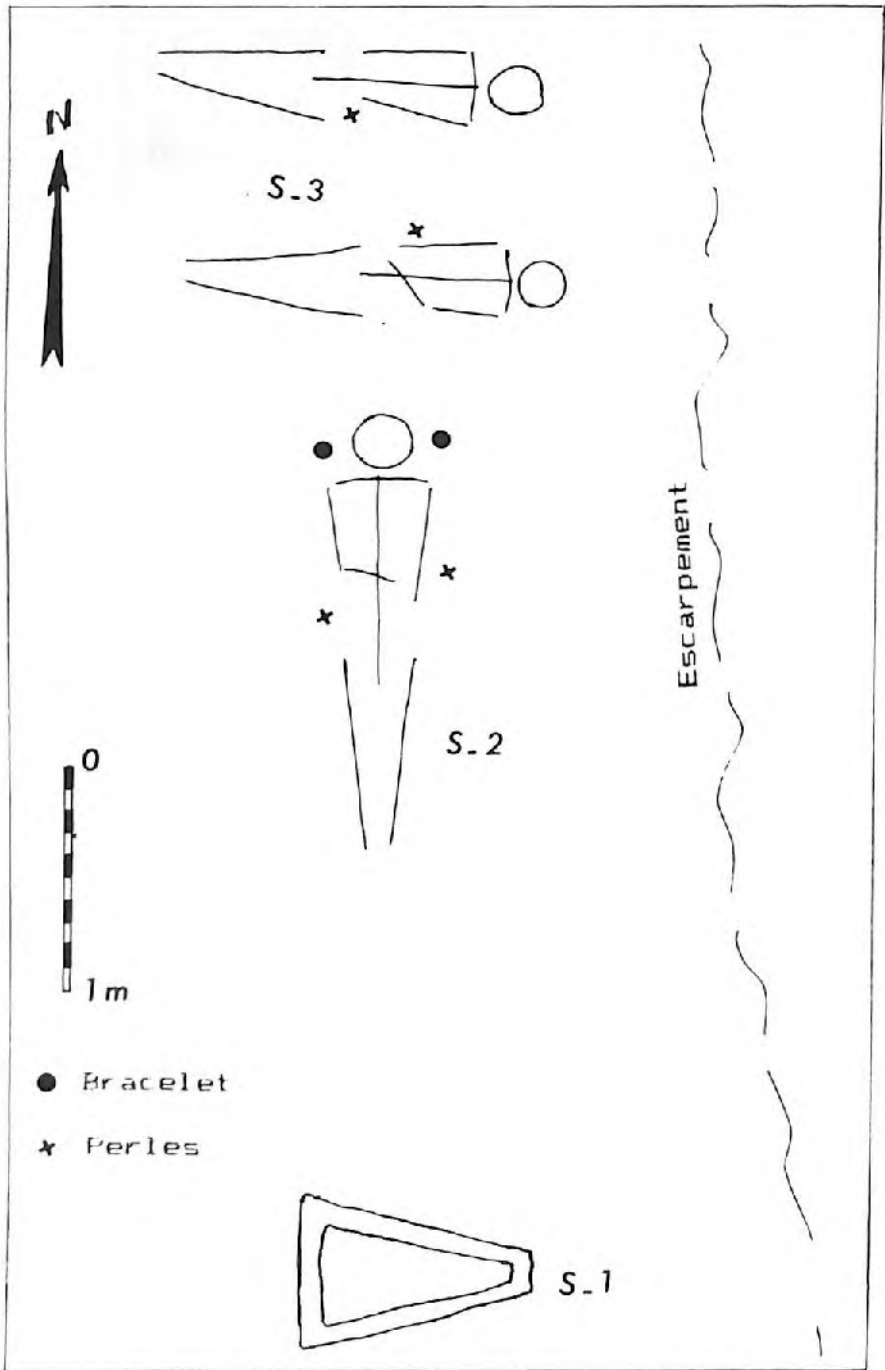
Cependant, « l'on ne peut pas considérer la fouille de ce cimetière opérée dans des conditions si anormales comme définitive. Nous devons cependant être très reconnaissants aux officiers qui ont fait des constatations très intéressantes et aux militaires qui ont recueilli soigneusement les objets qu'ils ont trouvés. Mais il serait prématuré avant d'avoir repris méthodiquement leur travail, d'en tirer des conclusions que d'autres découvertes pourront modifier. »

Mis de F. et C.L.

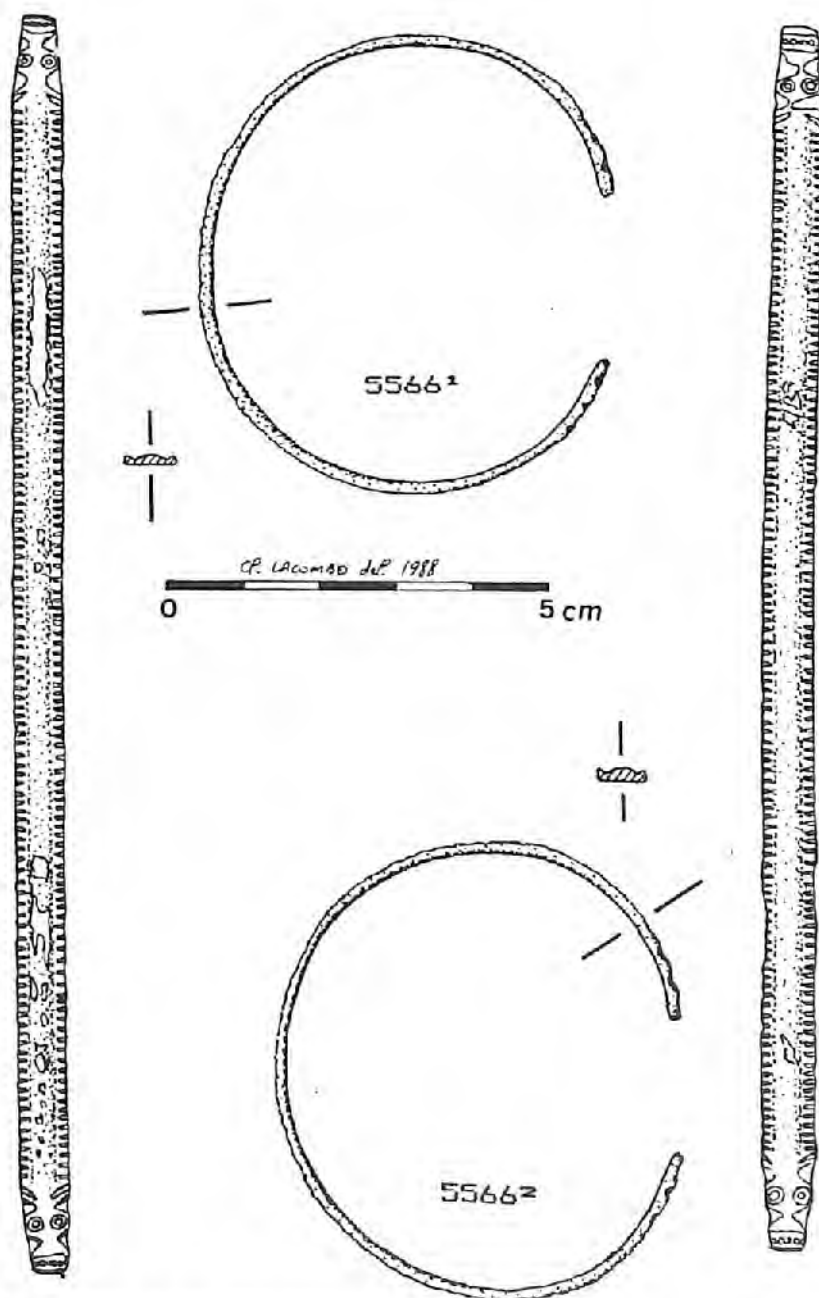
28 - Ouvr. coll., sous la direction d'A. Huguonet Nadal (1983) *Op. cit.*, p. 35 et 52
 - Lacaille, A. (1987) Approche de l'occupation humaine à l'époque gallo-romaine dans le Sarladais, *Sarlat et le Périgord*, Actes du 39e congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest, p. 84-97.



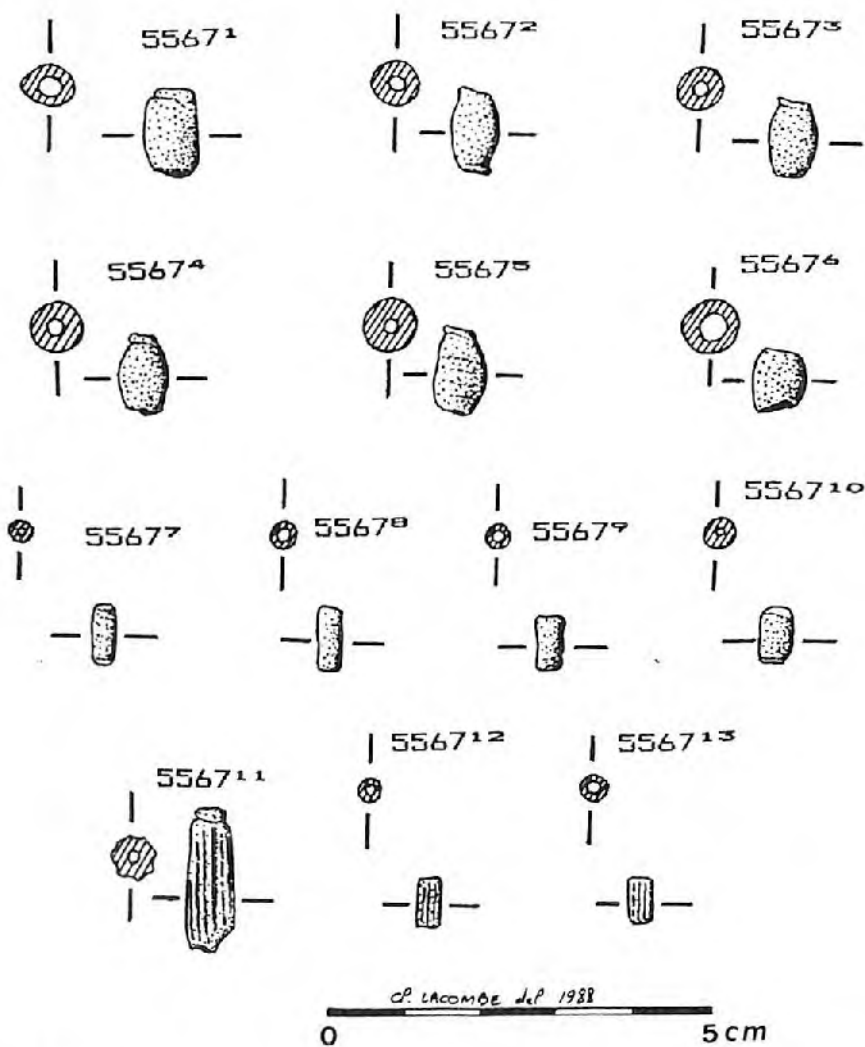
Pl. 1 — Situation du cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue.



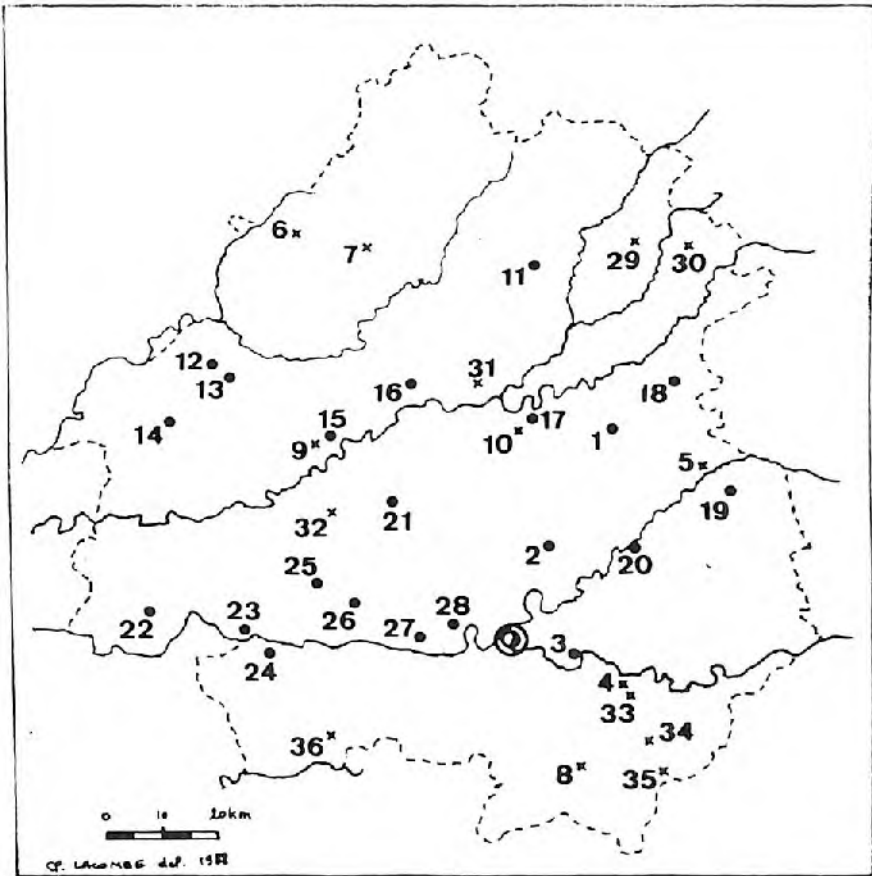
Pl. 2 — Essai de restitution de l'organisation du cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue.



Pl. 3 — Cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue. Les bracelets



Pl. 4 - Cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue. Les perles.

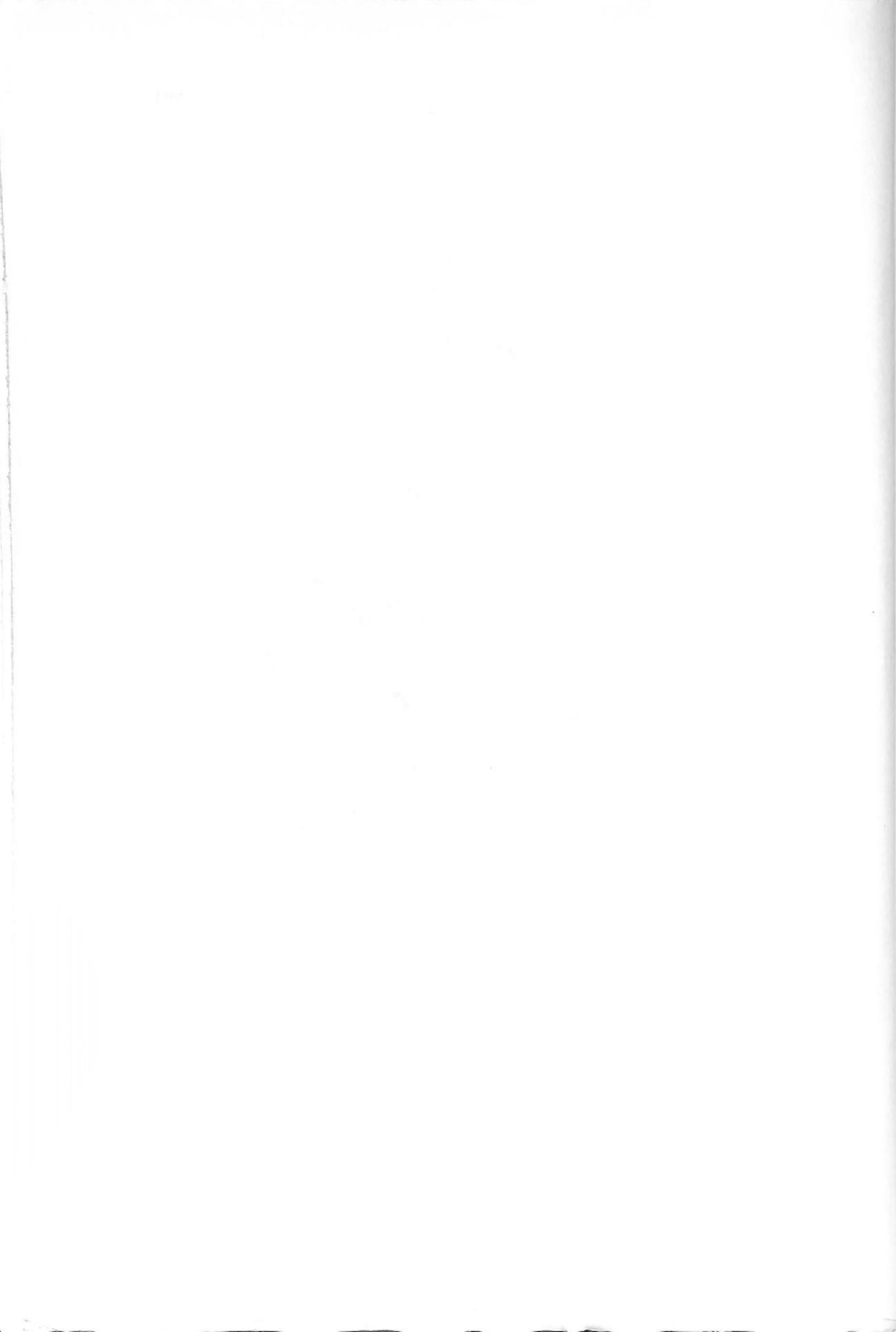


Pl 5 - L'occupation wisigothique du Périgord d'après la toponymie (d'après M. Rouche et J.P. Bost).

⊙ Cimetière du Haut Moyen Age de La Bouygue.

● Toponyme en ens.

x Toponyme ethnique goth.



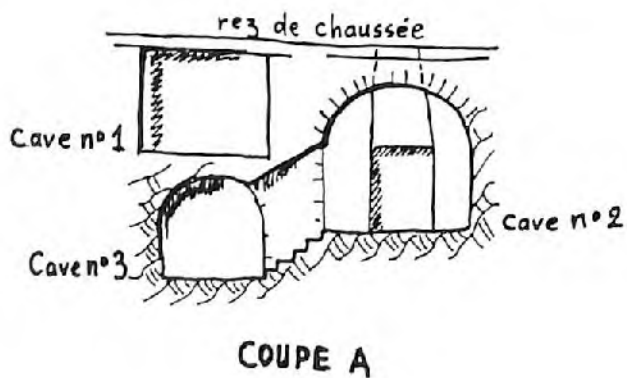
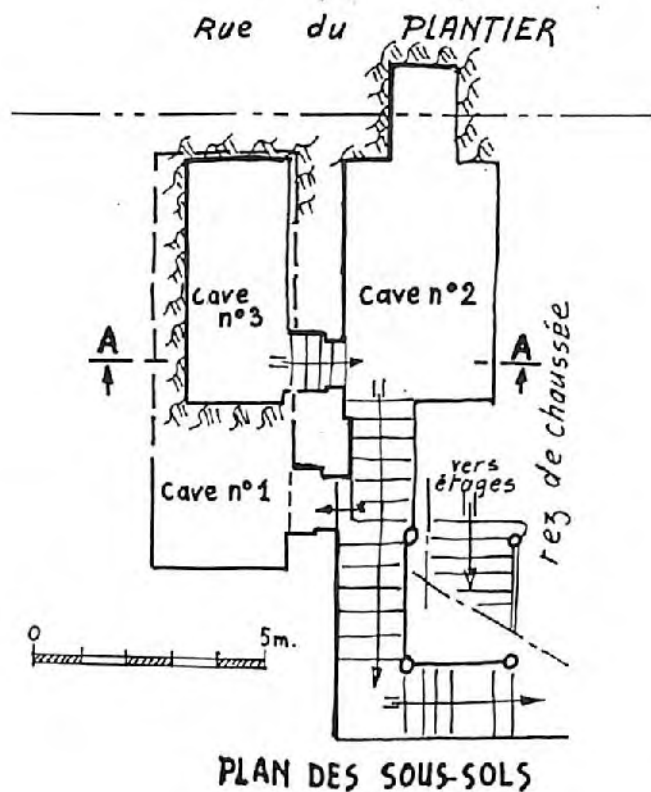
Salles souterraines à Périgueux rue du Plantier

par Jacques LAGRANGE

L'immeuble situé rue du Plantier, au numéro 9, ne présente guère d'intérêt de par sa façade côté rue. En revanche, nous savons grâce aux recherches de Pierre Aublant (Un intéressant escalier périgourdin du XVI^e siècle, Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord, 1968, tome XCV, p. 93-98) qu'il offre une très remarquable pièce architecturale de la Renaissance.

Cet ancien hôtel particulier qui a appartenu à la famille Froidefond de Flageat, comme nous le rappelle une plaque apposée judicieusement, recèle un ensemble de locaux en sous-sol qui retient notre attention. Notre collègue de la S.H.A.P. Janine Rousset vient de nous en révéler l'existence et nous a permis d'étudier les lieux. Qu'elle en soit remerciée.

Les salles souterraines placées sur trois niveaux, sont accessibles par un escalier de dalles de pierre à quart tournant, prenant naissance dans le noyau de l'ensemble monumental étudié par Pierre Aublant. Treize marches conduisent à une salle que l'on devine à environ 5 m au-dessous du niveau de la rue. Auparavant, le regard se porte à la 6^e marche, sur une salle à gauche. On y accède par une ouverture de 1 m de large, haute de 1,60 m en plein cintre. L'appareillage est constitué de forts blocs de pierre (parfois 0,60×0,50 m). Une large feuillure intérieure est propice à recevoir une fermeture. Cette salle est orientée est-ouest, comme les autres pièces que nous étudions ici. Elle présente les dimensions de 9×3 m avec une hauteur sous plafond de 2,20 m. Une poutraison de pièces de bois soutient le plancher de la salle haute, une niche (0,60×0,40×0,60 m) est aménagée. A l'opposé, 3 marches permettent d'accéder à un soupirail. Le sol est en terre battue, comme pour les autres pièces.



La seconde salle, située donc plus bas, présente les dimensions de 5,50×3,20 m avec une hauteur de 2,30 m. Voûté en plein ceintre, l'ensemble est taillé dans le roc, avec des reprises en maçonnerie appareillée dès lors où le rocher semble moins apparent. Trois arcs de soutènement, en moellons, prenant naissance à mi-paroi, renforcent la voûte. L'angle nord-ouest de la pièce prend assise en totalité sur le rocher. Au fond, vers la rue, on remarque une sorte de niche au ras du sol, entièrement taillée dans le roc (2,05 m de long, 1,60 m de large et 1,50 m de hauteur). Il nous est apparu qu'elle devait se situer sous la rue du Plantier, débordant les limites de l'immeuble. Cette alcôve possède des feuillures extérieures avec gonds, indiquant une forte porte pour en assurer la fermeture.

A gauche, en entrant dans cette deuxième salle, on descend 5 marches pour accéder à une troisième cave (5,40 m de long, 2,10 m de large et 2,30 m de hauteur). Elle est entièrement taillée dans le rocher, la voûte en arc surbaissé, sans contrefort ni soutènement.

La datation de telles constructions nous paraît incontestablement antérieure à l'époque Renaissance, celle de l'escalier aux ordres architecturaux. L'archaïsme de l'assemblage des pierres, la taille du rocher nous invitent à penser que nous sommes en présence des plus anciens lieux d'habitat du Puy-Saint-Front de l'époque médiévale. La cave relevée en face, au 18 rue du Plantier, nous permet d'avancer par la présence de pierres placées en arêtes de poisson, que son origine pourrait être préromane. Nous souscrivons à la même hypothèse, par analogie, pour celles que nous présentons ici.

Il nous apparaît enfin que leur utilisation ne doit pas se limiter à des « réserves » d'ordre ménager, mais que nous sommes devant de véritables *chambres fortes*, dont il conviendrait de déceler les raisons d'exister dans ce quartier.

J. L.

Note : Certains de nos collègues pensent que le terme *habitat*, que nous utilisons pour classer ces constructions souterraines, peut paraître excessif. Pris dans le sens où Larousse le donne : *ensemble de faits géographiques relatifs à la résidence de l'homme*, il nous semble approprié.

Dans de nombreuses demeures inventoriées à Périgueux, au cours des années 1960, sous la conduite de Jean Secret et en compagnie de Guy Ponceau, nous avons noté à maintes reprises des salles souterraines superposées, manifestement associées à l'habitat supérieur. Par exemple, rue de la Clarté n° 8, le deuxième sous-sol est à usage de saloirs et de silos à grains ; rue Limogeanne, n° 7, les cuisines de l'hôtel tenu par le célèbre pâtissier Courtois (fin du XVIII^e siècle) sont situées au deuxième sous-sol. D'autres cas pourraient être cités, renforçant notre théorie.

© S.H.A.P. 1989. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction : se renseigner auprès du Conseil d'administration de la société.



Cave n° 2, au pied de l'escalier. A droite, la porte donnant dans la cave n° 3.



Cave n° 2. L'alcove (sous la rue du Plantier) et le départ du jour de souffrance.

L'intérieur d'un gentilhomme-campagnard au temps de la Régence

par Odette A. PLAZER *

La scène se passe au château fantôme de Jomelières (canton de Nontron), propriété du seigneur de Puygombert, le 23e de l'an de Grâce 1717, deuxième de la minorité de Louis XV et de la Régence du très célèbre duc d'Orléans.

Le maître de céans, messire Eymery (ou Aymeric) Hastelet, écuyer, sieur de Jomelières, Villedebest et autres lieux, est en train de faire dresser l'inventaire de son château, des travaux de restauration exécutés en 1715 ; consigner la liste de ses débiteurs et des quelques vingt métairies qu'il tient dans les alentours : à Puymoger, Villedebest, Chantegros, Grand-Gillou, les Brousses, Lombardières etc., sans oublier la forge, dont les bâtiments jouxtent sa demeure — le tout en présence de Jean Bazinet, Me chirurgien du bourg de Javerlhac. ¹

La raison de cet inventaire ? Trois ans plus tôt, la mort a frappé durement les proches d'Aymery : d'abord son père Armand de Hastelet, le chef de famille ; à quelques jours d'intervalle, sa mère, dame Marguerite Gaultier ; et six mois plus tard, son épouse, dame Marguerite des Bories, emportée à trente ans, quatre jours après avoir accouché d'une fille, Anne. Il lui reste quatre enfants (dont deux vont mourir) et comme il va se remarier avec dame Charlotte Chapiteau, il fait procéder à cet inventaire pour éviter toute confusion avec les biens de la première communauté provenant de l'héritage de ses père et mère et des acquêts du premier mariage.

* 13, Parc François Villon, Savigny-sur-Orge.

1 — Archives départementales de la Dordogne 3 E 885.

Qui sont ces Hastelet ?

C'est au début du XVI^e siècle que deux des fils du plus lointain ancêtre connu, noble Colin Hastelet, déjà qualifié de maître de forge, vont faire souche pour donner :

— la branche de Planchemenier avec Vincent, sieur de Planchemenier et Limeyrac et ses descendants : François, Guy, Jean, etc.

— la branche de Jomelières avec Pierre, sieur de Jomelières et Puymartin et ses descendants : François, autre François, Aymery (le premier à s'intituler sieur de Puygombert et de Villedebest), Armand (sieur de Puygombert et Jomelières), enfin celui dont nous parlons, Aymeric (1686—1740).

Une troisième branche apparaît vers 1680-1700, celle des Hastelet de Bondazeau issue, semble-t-il, d'un frère de notre Aymeric, Thibaud. A la même époque, également, les Gaultier de Puymoger sont déclarés — pour un temps — co-seigneurs de Jomelières. Plusieurs ramifications, nombreuse descendance : les Hastelet constituent une famille de vieille et noble souche, possesseurs du lieu noble de Jomelières depuis au moins 1505. Et la preuve de cette noblesse est fournie par les attestations d'exemption de taille émanant du Parlement de Bordeaux : 1631 - 1660 - 1674 - 1698 - 1718 etc.².

Les armes de Colin sont : de gueules à trois besants d'or deux et un (trois cercles d'or sur fond rouge).

En 1717, notre Aymeric apparaît comme le type même du gentilhomme campagnard tel que le présente l'historien F. Bluche : « Il appartient à une famille maintenue noble au XVII^e siècle sur des titres remontant au XVI^e ». Ses ancêtres, bourgeois du XV^e siècle se sont-ils agrégés à la noblesse par l'achat de fiefs, le service et la vic noble ? Il l'ignore, son chartrier étant lacunaire (rien, antérieurement à Colin, 1505). Engagé à quatorze ans, il a servi vingt ans, s'est retiré avec un grade de capitaine d'infanterie (pour Hastelet, infanterie également, car servir dans la cavalerie eût été trop dispendieux). Le père mort, l'aîné des fils hérite de l'essentiel de la fortune et des charges familiales (Aymeric héberge plusieurs parents). Il se marie — ou se remarie — avec une loitaine cousine (ici une Gaultier de Puymogier) qui lui apporte une vingtaine de mille livres de dot et quelques « espérances », tandis que ses frères sont, l'un garde de corps du roi, l'autre officier au régiment du Dauphin un troisième sert la reine. Hastelet affirme jouir de revenus suffisants pour vivre noblement ; il entretient four banal, mâchicoulis, girouette et fossés ; possède bancs et tombeaux dans l'église de Javerlhac. N'empêche ! écrit un voyageur en 1728 : « il se disait noble, mais il me faisait rire quand il me contait que Mme sa mère élevait quantité de poulets (...) je l'ai vu battre son blé dans sa grange, MM ses fils conduire la charrue et Mesdemoiselles ses filles préparer des augées pour les vaches ».

² — Archives départementales de la Dordogne 2 E 886 N° 8
³ — Cf. preuves de noblesse des Hastelet

Si le destin de cette lignée peut servir d'archétype à bien d'autres familles de petits seigneurs des XVI^e-XVIII^e siècles, le plan et l'ameublement de Jomelières rappellent, de leur côté, ce que l'on sait d'autres maisons d'une égale simplicité patriarcale, tant par la conception architecturale que par l'extrême sobriété du mobilier, dans un mépris quasi total de confort et un déni complet de toute disposition pratique. Il va de soi que la domesticité étant à bas prix, on ne cherche pas à alléger les tâches ancillaires.

Ce château de Jomelières a donc été rasé en 1851 sur ordre de Victor Masse et remplacé par une colonie pénitentiaire agricole. Il figure toutefois sur le plan cadastral et les matrices de 1826, conservés en mairie, et ces documents augmentés de l'inventaire de 1717 permettent de relever un grand nombre de ressemblances entre le logis de Puygombert et la description⁴ donnée par J. Jacquart, de « la gentilhommière de l'époque, bâtie au fond d'une vaste cour, fermée elle-même par des bâtiments d'exploitation agricole, complétés par un mur. Généralement construite au début du XVI^e siècle après les derniers incendies des guerres franco-anglaises (que ce soit en Beauce, en Flandre, en Normandie, en Nontronnais, pourrions-nous ajouter), les maisons seigneuriales habitées par les trois quarts des gentilhommes campagnards ressemblaient à de grosses fermes dont certaines ont subsisté jusqu'à nos jours ». On croirait lire la description du château de Puymarteau près de Brantôme⁵ ou Saint-Pompon, ou Saint-Martin-le-Peint ou La Chapelle-Saint-Robert, pour ne citer que quelques voisins.

Enfin voici Jomelières...

Du chemin venant de Javerlhac en passant par le moulin de Chez-Bertrand, (qui appartient aux Hastelet) on accède à une grande cour par une porte « voûtée de belle taille ». Est-ce un portail charentais en pierre blanche, ou limousin comme à Varaïgne ? On ne sait.

En face de nous, orienté N.E. — S.O., le corps principal du logis s'allonge — dépendances comprises — sur 150 mètres jusqu'à la rivière. La partie centrale comporte un étage chapeauté d'une toiture avec combles à la mansarde.

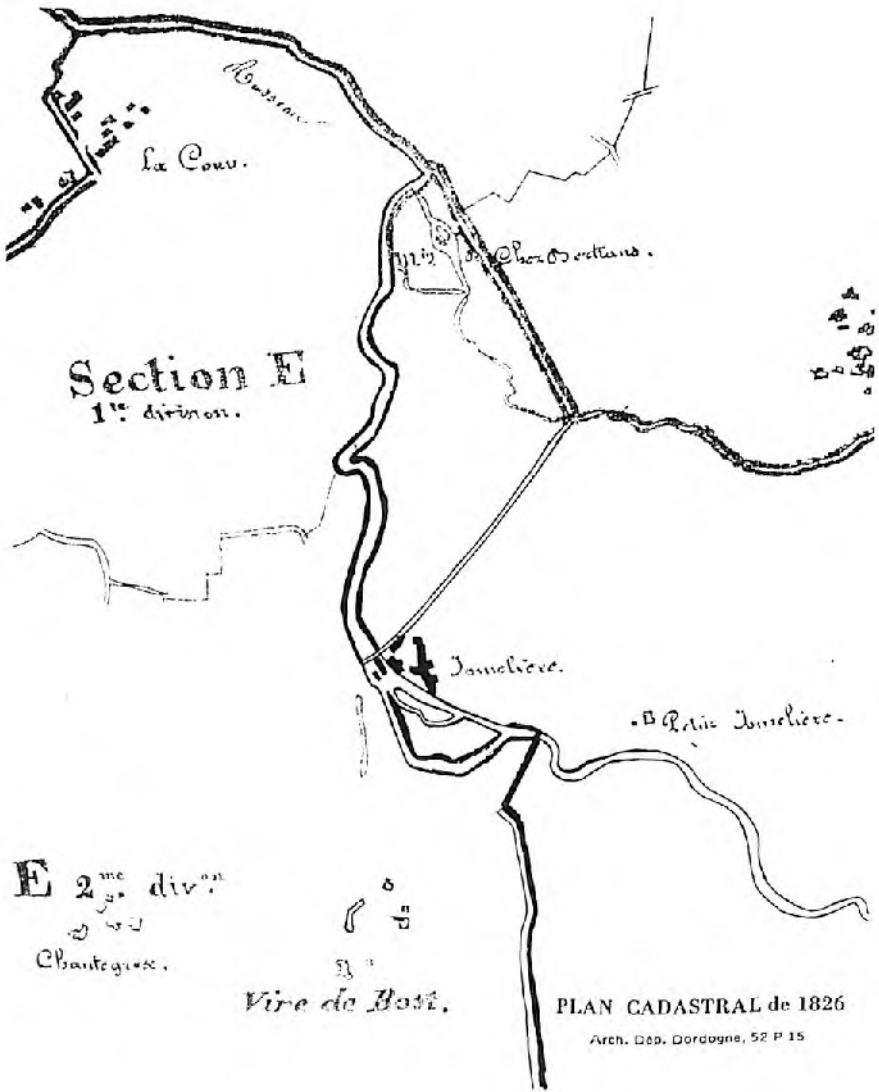
La façade, fraîchement ravalée, est percée d'une bonne vingtaine de fenêtres et croisées garnies de grilles et volets intérieurs.

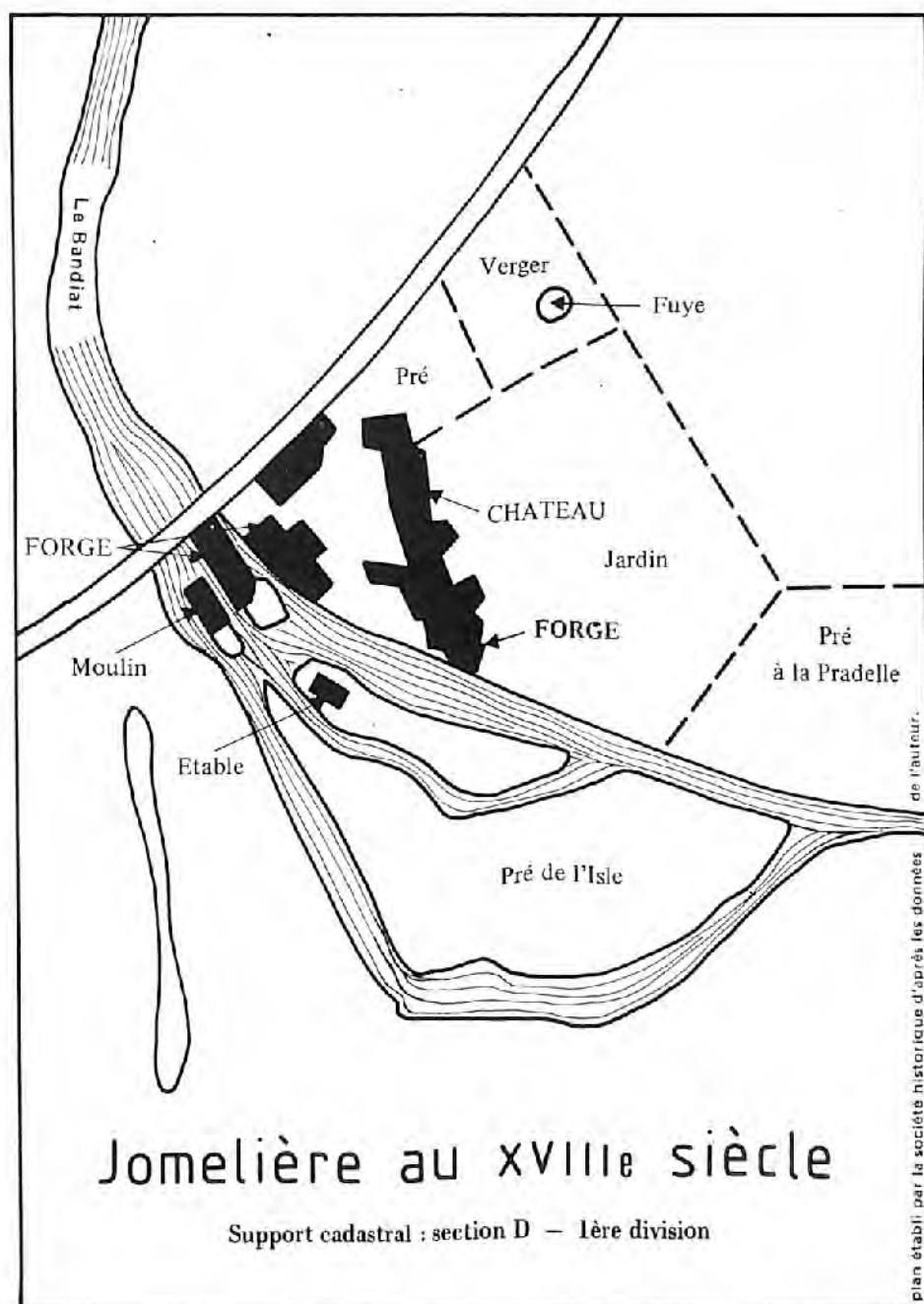
Nous parcourons en bas : la cuisine, la buanderie, deux salles basses. Puis ayant gravi des degrés de pierre, nous trouverons : la chambre verte (la plus soignée de toutes), trois autres chambres donnant à la fois sur la cour et le jardin (dans la troisième couchent les valets) ; ensuite une antichambre menant à une petite chambre et à un deuxième escalier ; ce petit antichambre (sic) se trouve au-dessus du plafond des degrés : disposition un peu curieuse mais qui n'est pas unique dans les demeures périgourdines.

A la suite de ce corps de bâtiment se trouvent deux granges, la maison du jardinier, la chapelle et l'écurie qui enferment ainsi sur elles-mêmes la

4 — Jean Jacquart — *Histoire de la France rurale*, tome 2.

5 — *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, 1980, t. 107, p. 249.





première cour. D'après le cadastre, cet ensemble occupe une surface de 51 ares 60, les pièces de ces demeures pouvant atteindre 100 à 200 m² ⁶.

En contrebas, une deuxième cour, dite basse-cour, s'encadre de deux halles à charbon, fourneaux de fondage, moulin noir et moulin blanc sur le Bandiat (car nous avons atteint le domaine industriel de Hastelet : en effet, le propriétaire des lieux, gentilhomme-campagnard est aussi gentilhomme-forgeron, seule occupation mercantile qu'avec celle de maître-verrier un noble puisse exercer sans déroger).

Tout est en excellent état de fonctionnement, note l'huissier : d'ailleurs le fourneau est allumé ce jour-là, et l'on s'active alentour. Le long de la grande allée s'alignent 600 brasses de bois ; une vingtaine de fourneaux se consomment dans les bois voisins sur Jomelières, Petit-Gillou, Lombardières... La fabrication bat son plein et l'on tient certainement pour négligable le bruit infernal que les parois rocheuses des alentours ne manquent pas d'amplifier...

Au-delà des murs de clôture, on aperçoit le pré de l'Isle et celui de la Pradelle. Si abandonnant la rivière, on contourne la forge et ses annexes, on entre dans un immense potager de plus d'un hectare flanqué d'un verger d'au moins 2000 m², clos de murs derrière lesquels passe la route d'Angoulême-Nontron. Dans le verger se dresse la grande fuye (une petite fuye est signalée près de la cuisine). Ce terme désigne souvent une ancienne tour (tour de château, tour de défense) très prosaïquement transformée par la suite en pigeonnier (comme à Bondazeau sans doute). Celle-ci portait vraisemblablement la girouette mentionnée dans les diverses demandes d'exemption de taille : un tel colombier étant l'estampille du seigneur.

Voilà, quant à l'extérieur, ce que l'on peut tirer des inventaires de 1717 et de 1812, ainsi que du cadastre de 1823.

L'intérieur

Ce petit tour du propriétaire nous ramène presque au portail d'entrée et, la cour de nouveau traversée, nous pénétrons avec Puygombert et ses robins dans la cuisine. Directement. Pas de vestibule, pas de salon, pas de cabinet de travail. Voilà justement une des caractéristiques de ces demeures campagnardes où l'on se trouve de plain-pied avec une série de pièces disposées en enfilade et qu'il faut nécessairement traverser.

La cuisine ! C'est véritablement le cœur du logis, la salle à tout faire (alors que cent ans plus tard, en 1812, on recevra ici-même le notaire dans « la salle de compagnie ») : on y prépare les repas, on y mange, on y reçoit, on y dort. Les uns et les autres entrent, sortent, imités par les animaux familiers (quand ce n'est pas le cochon ou la volaille...) Par nécessité, ces cuisines sont vastes, bien éclairées. Celle-ci a deux fenêtres barricadées de grilles de fer ; la cheminée se trouve face à la porte pour bénéficier d'un maximum de lumière. Elle est garnie de quatre taques de 800 livres chacune et de deux chenêts en fer battu pesant 200 livres. Dans le milieu de la pièce,

⁶ - E. Lercy-Ladurie *Histoire de la France rurale*, op. cit.

une grande table avec un tiroir à chaque bout pour le pain, flanquée de deux bancs assez usés. Contre le mur, un grand « cabinet » à quatre panneaux, fermé à clef. Les cabinets sont très répandus à l'époque. Certains sont simples (deux portes superposées séparées par un tiroir) ou doubles avec quatre portes et quatre ou cinq tiroirs comme celui-ci. Il ne s'agit nullement de ces cabinets Louis XV, hauts sur pieds, délicatement ouvragés. En Limousin, au contraire, leur aspect est massif et sévère. Sous l'influence périgourdine, on s'autorise toutefois à orner les portes de pointes de diamant ou d'étoiles. Aucun autre meuble ; pas de lit : c'est un signe de modernité de ne plus tolérer de lit dans la cuisine.

La buanderie

La cuisine est « accostée » d'une buanderie dont l'imposante cheminée nécessite trois paires de chenêts de 200 livres chacun. On signale une deuxième chaudière — l'autre se trouvait dans la cuisine — grand vaisseau de cuivre ou de fonte (7) pour faire cuire, bouillir, chauffer. D'ailleurs Jomelières en fabriquait qu'elle expédiait dans les Iles, peut-être en suivant ce fameux itinéraire triangulaire : Saint-Domingue — Afrique — La Rochelle ou Bordeaux, et qui servait pour la fabrication du sucre de canne. A moins qu'il ne s'agisse aussi du « bujadier » (8) des lessives bi-annuelles. Était-ce un substitut à la baignoire ? Inutile de préciser que nous ne trouverons pas de salle de bains, même si le greffier signale des linceuls de bain.

Dans la buanderie également, avec un coffre et un cabinet à deux battants, se trouve un garde-manger, fermant à clef, garni de toile : les garde-manger sont à claire-voie ou garnis de trous pour ménager un courant d'air. A propos de réserves alimentaires, signalons au passage les quarante barriques de vin rouge de la cave (une barrique = 200/250 litres), et le contenu du grenier : 400 boisseaux de froment — 360 de méture — 200 de blé d'Espagne — 80 de légumages (un boisseau = 17 kg mesure de Saint-Martin-le-Point). La présence de 8 à 10.000 litres de vin peut s'expliquer par le fait que lors de la mise à feu dans une forge, les ouvriers recevaient une barrique de vin, et un cochon.

La salle basse

La buanderie traversée, on se trouve dans une salle basse, abondamment meublée. Sa cheminée n'a pas la taille des précédentes : ici, deux petits chenêts ne pesant que 100 livres chacun, une taque de fond, mais raffinement suprême, un devant de feu ! Peut-être y-a-t-il un plancher à protéger des étincelles ? Chacun sait que si l'on brûle du châtaignier, le bois pète !

7 — *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1814.

8 — Le cuvier = bujadier (ou lineu) était une cuve en terre noirâtre à ventre très arrondi de 60 à 300 litres. A sa base, le cuvier était percé d'un trou de 4 à 5 cm. de diamètre. Les cuviers de grande taille étaient logés dans un four en maçonnerie avec une cheminée. On plaçait un sac de cendre au fond après avoir bouché le trou, puis on mettait les torchons, les draps, le linge ordinaire, la lingerie fine, enfin les coiffes enveloppées dans un linge spécial. On remplissait d'eau qu'on faisait chauffer pendant de longues heures. De temps en temps on prélevait de ce lessif pour arroser le linge : neuf fois en tout. On rinçait le lendemain à la rivière. (Suzanne Tardieu, *La Société rurale traditionnelle*, p. 119).

Mais honni soit qui mal y pense : on ne brûle que du chêne en Périgord... dégageant cette odeur subtile et qui, hélas ! a presque disparu dans nos villages...

Cette salle basse serait-elle la « chambre » de Puygombert ? On y trouve deux grands cabinets à quatre panneaux, quatre tiroirs et serrures ; plus un coffre ; plus deux chaslits et une table en noyer. Dans l'un des cabinets, des verres et des bouteilles (objets relativement précieux pour l'époque) ; dans l'autre, les « habits et ardes » du maître de céans ; dans le coffre, du linge de maison neuf. Des serrures partout dont les clefs doivent pendre en trousseau à la ceinture de la maîtresse de maison, grâce auxquelles celle-ci a bien en mains toute la maisonnée... Le coffre est dit « my-usé » ce qui signifie simplement qu'il est en bon état sans être neuf. L'origine de ce meuble est très ancienne. Depuis des éternités il remplit de multiples fonctions. On y rangeait tout : vêtements, bijoux, parchemins, armes, louis d'or, provisions, linge et tentures... A l'origine, c'est une caisse faite de planches de chêne fixées les unes aux autres par des ferrures⁹. Puis l'assemblage se fait au moyen de chevilles. Puis de queues d'aronde. A mi-chemin de son évolution, le coffre, qu'on posait par terre, se hausse sur des pieds pour éviter l'humidité du sol. Simplicité, robustesse, variétés d'emploi : outre sa capacité de rangement, il sert de siège, de table (muni d'un plateau débordant les montants verticaux), de marchepied pour se hisser sur les lits qui, sans avoir la hauteur de celui de la Princesse-au-petit-pois, exigeaient une certaine escalade. Légèrement modifié, il devient maie, pétrin ! Il est l'orgueil de la jeune épousée... Il cédera la place à l'armoire, mais Puygombert n'en est pas là.

L'inventaire en dénombre dix, dont trois pour le linge de maison. Le quatrième celui de la buanderie, contient curieusement « des vieux papiers concernant la maison » : titres de noblesse, exemptions de taille, testament : sans doute ce qui est déposé maintenant aux archives de Dordogne. On s'étonne de les trouver dans la buanderie... Celui de la salle basse voisine de la salle renferme les habits des demoiselles, un autre dans une chambre près de l'écurie contient de vieilles nippes. Autant de rangements peu pratiques, mais la commode avec ses tiroirs si « commodes » n'est pas encore parvenue jusqu'à Jomelières.

Des lits où l'on est « bon aise »

Tout en parcourant le logis, nous avons progressé dans la hiérarchie des meubles pour atteindre son sommet : sa Majesté le lit ! Les auteurs sont unanimes, même les plus froids compilateurs de dictionnaires et d'encyclopédies : c'est le meuble par excellence, celui qui requiert tous les soins, qui fait dépenser une fortune en garnitures et en tissus coûteux ; le riche le pare de velours et de soieries, de damas, d'indiennes ; le pauvre met tout son honneur et ses maigres ressources dans l'épaisseur et la qualité des couettes et des matelas de plumes ! Il est souvent pour maints jeunes mariés le seul

⁹ - S. Tardieu : *le mobilier rural traditionnel*, p. 71.

apport avec un coffre de vieille menuiserie et une ou deux écuelles le jour de leurs noces... En effet, si l'âtre est le cœur de la convivialité, le lit est, grâce à ses rideaux, celui qui procure l'intimité dans le confort et le délassement ; et comme on veut y avoir chaud, on empile matelas, couettes et couvertes, poils et plumes ! L'homme n'y passe-t-il pas une partie de sa vie, de la naissance à la mort incluses ?

Pendant que nous cédions à la mollesse, le greffier a comptabilisé quatorze lits et chaslits plus un lit de repos dans la chambre des demoiselles. Mais quelle différence fait-on aux XVI^e et XVII^e siècles entre lit et chaslit ?

Lit et chaslit

Jusqu'au XV^e siècle, les gens couchaient sur des paillasses, par terre. Pour s'isoler du sol, on plaça ensuite cette paille sur un chassis, appelé chaslit ; auquel on rajouta plus tard un ciel de lit monté sur quatre colonnes et l'on enveloppa le tout de tentures pour protéger le (ou les) dormeur (s) des courants d'air et des curieux.

A la fin du XVIII^e siècle, le « lit » proprement dit comprend donc :

- un ciel de lit garni de gouttières et de pentes ;
- trois ou six courtines ;
- un chevet ou courtinon, tombant derrière, le long du mur ;
- une courteloie, souvent assortie aux couleurs de la chambre (comme nous pouvons le constater dans les « belles » chambres à Jomelières).

Le luxe devint tel qu'en 1700, il fallut interdire l'emploi de l'or et de l'argent à peine d'amende et de confiscation. Chez Puygombert, on ne risquait rien !

La « chambre verte » du premier étage — la plus soignée — tire son nom de deux chaslits garnis d'étoffe verte ornée de galons bleus. Sur les paillasses d'étoupe (fibre de lin ou de chanvre) sont posés deux lits de plumes d'une « pesanteur » de 100 livres chacun surmontés d'un matelas de laine de 80 livres, le tout recouvert de coytes rayées et d'une couverture rayée à galons bleus.

Dans la chambre, les garnitures sont en serge jaune (couleur très courante obtenue du safran fourni par le pollen des crocus) et les couvertes sont en « catalonne » blanche presque neuves (la catalonne se fabriquait à Montpellier avec de la laine très fine d'après un procédé inventé dans la région de Barcelone).

Le chaslit de la troisième chambre est couleur muse (c'est-à-dire brun) avec des galons rouges. Ailleurs les chaslits sont nus avec des coytes du pays my-usés. Dans les salles basses, les chaslits sont simplement garnis de lits de plumes.

A noter que, lorsqu'il y a plusieurs lits dans une chambre, il est d'usage de les placer tête-bêche ; certains préconisent de les mettre parallèles aux poutres ou aux lames du plancher. Sinon, gare au mauvais œil !

Enfin la chambre accostée de la salle, réservée aux demoiselles, contient trois chaslits avec paille d'étoupe et garniture défraîchie. Seule douceur : un lit de repos avec traversière et coyte rayée.

N'oublions pas, cependant le fauteuil neuf, en noyer, assorti aux garnitures, clouté de cuivre doré dont s'enorgueillit le chambre verte, ainsi qu'un grand cabinet en noyer. La chambre safran possède une table, un guéridon en noyer, neuf, un vieux bahut et quatre chaises tressées de jonc, neuves elles aussi. Hastelet vient de faire des dépenses somptuaires pour accueillir sa seconde femme !

Au total, pour une dizaine de chambres et salles diverses :

15 chaslits et un lit de repos ;

7 cabinets et un vieux bahut ;

10 coffres ;

3 tables plus la grande table de la cuisine et ses deux bancs plus un guéridon ;

2 fauteuils et 11 chaises ;

1 garde-manger.

Si l'on considère que la plupart de ces pièces avaient une superficie moyenne de 100 m² on peut conclure qu'elles n'étaient pas exagérément encombrées !

Le seul bois signalé est le noyer qui jouit d'un grand prestige en terre limousine, le chêne étant peu employé et le châtaignier réservé aux charpentes et à l'outillage agricole. Aucun meuble, semble-t-il, en merisier dont on sait qu'il était généralement fourni par le client lui-même. Mais quel qu'en soit le bois, ces énormes meubles étaient confectionnés à domicile et demeuraient sur place pendant des générations.

La chapelle et l'écurie

Nous terminerons par la chapelle et l'écurie — ce rapprochement n'étant dû qu'à la topographie — L'inventaire énumère, sans insister : un autel de pierre avec son devant, des ornements sacerdotaux, un missel, une boîte contenant un calice et une patène.

L'écurie abrite deux chevaux appartenant à Puygombert : l'un de poil rouan vineux (blanc alezan et noir) et l'autre bai clair (jaune rougeâtre), avec leurs arnois valant 600 livres. Dans un coin une modeste couche garnie d'un lit de plumes assez vieux et d'une couette usée de 50 livres : bien assez bon sans doute pour le palefrenier ! Pas de voiture.

Ustensiles domestiques et linge de maison

Nous allons maintenant retourner à la cuisine et examiner le contenu des cabinets et des coffres.

En parcourant les inventaires de l'époque ou en regardant les œuvres des peintres intimistes flamands ou des frères Le Nain, par exemple, on est frappé par l'apparent désordre qui règne autour des cheminées ou dans les souillards. En fait, ce sont les objets lourds et encombrants qui « traînent » car la vaisselle fragile est soigneusement « serrée » sous clef. C'est bien ainsi

que l'on procède à Jomelières.

C'est de la Renaissance que date l'usage de l'assiette en remplacement de l'écuelle et du tranchoir. Quant au mot « assiette », il existait avant l'objet et désignait la place du convive.

A Jomelières, notre homme de loi a inventorié dans le grand cabinet à quatre vantaux de la cuisine :

— 6 douzaines d'assiettes potagères (le mot « potage » désigne toutes sortes de ragoûts avec viandes et légumes cuits dans le pot) ;

— 16 assiettes creuses ;

— 16 plats de tailles variées, sans doute en terre, et un grand plat potager en étain ;

puis les couverts :

— 2 douzaines de cuillers ordinaires ;

— 19 en étain commun ;

— 20 fourchettes en étain fin.

Et trois flambeaux en étain fin, le quatrième en cuivre jaune.

On notera l'absence d'argenterie : pas de véritable superflu à Jomelières, aucun couteau : sans doute, chacun a-t-il le sien dans sa poche.

Dans l'énorme cheminée s'entassent donc les objets encombrants :

— 2 broches de fer (une simple ; une double : ces broches ont facilement un mètre de long) ;

— 3 grilles en fer, une lèche-frite, une « poille » à frire, deux « casseroles » ; six marmites d'une contenance de 3 pintes dont trois avec couvercle et anses ;

— 4 tourtières (dont deux avec couvercle) sans doute pour la confection du pain et des tourtes, sorte de pâtisserie contenant un mets : poisson, pigeons etc. (quelque chose comme le « pie » anglais) ;

— une chaudière, qui pourrait être une sorte de « potager », l'ancêtre de nos chauffe-plats ; ou bien, une très grande marmite sans pied.

A Paris et dans quelques régions, les ustensiles commencent à se diversifier et à s'améliorer au XVIII^e siècle, mais ici on vit encore avec le passé. C'est dans la salle basse voisine que se trouve le grand cabinet — fermant à clef, bien évidemment — contenant les verres et les bouteilles, sur lesquels nous n'avons aucun détail.

Terminons par ce qui fut la fierté de toute maîtresse de maison jusqu'au milieu du XX^e siècle au moins : ses armoires à linge ! Si l'on compare avec d'autres inventaires, ce qu'on trouve ici n'a rien d'extravagant. Ce linge est contenu dans deux coffres d'une des chambres hautes, à savoir :

— 33 linceuls de brin ;

— 15 linceuls d'étope — 10 autres de toile fine ;

— 8 douzaines de serviettes d'étope — 2 douzaines de brin — 2 douzaines plus fines ;

— 15 nappes de brin de deux aunes de long, neuves ;

— 5 à 6 douzaines d'autres serviettes de toile fine, mi-usées ;

— une dizaine d'autres nappes d'étope.

Au total : une soixantaine de linceuls, 17 douzaines de serviettes, une trentaine de nappes, toutes qualités confondues.

Le brin et l'étope sont faits de fibres de chanvre que toutes les femmes de la campagne savent travailler et nul doute qu'à Jomelières tout ce qui se trouvait dans les coffres était produit sur le domaine, le brin étant plutôt réservé pour le linge fin, coiffes, camisoles, chemises ; l'étope, fibre plus grossière et plus courte servant au linge de maison ordinaire. C'est surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest qu'on entend parler de brin et le Bandiat est jalonné de nombreuses chenevières qui en fournissent la matière première.

La nappe est « le linge qui couvre la table à manger » selon le dictionnaire de Trévoux. Son usage est général, même dans les familles simples. L'habitude de manger avec les doigts n'étant pas absolument révolue, il y avait nécessité d'en avoir une grande quantité pour changer fréquemment ; et l'on pouvait lire dans certains ouvrages de civilité le quatrain suivant :

*enfant garde-toi de froter
ensemble tes mains et tes bras
ne a la nape ne aux draps
a table ne te dois grater...*

Quant au linceul, c'est un simple drap de lit et ce mot prendra un sens plus restreint au XVIII^e siècle. En effet, seuls les riches déposaient leurs morts dans des tombeaux, les pauvres se contentant de les envelopper dans leur meilleur « linceul » et de les transporter cousus dedans jusqu'au cimetière. Il y avait aussi des linceuls de baignoire.

Tels sont les biens domestiques du sieur Hastelet de Puygombert. Pas de livres pas de tableaux, pas de tapis, au moins dans l'inventaire. Le strict nécessaire somme toute, pour mener une vie pareille à celle des paysans aisés ou des robins installés dans Javerlhac, avec pour seules distractions la chasse et les plantureux repas des battages ou des vendanges. Rien, semble-t-il d'équivalent au train de vie que mènera Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forges à la Chapelle-Saint-Robert, trente ans plus tard...

Conclusion

Tels sont quelques-uns des éléments qu'on peut tirer de cet inventaire de 1717, concernant le cadre de vie de nombreux gentilhommes-campagnards des XVII^e et XVIII^e siècles, éléments qu'on pourrait grouper autour de deux idées.

1) Il s'agit d'une habitation, construite ou reconstruite sur les ruines des guerres franco-anglaises et qui n'a guère évolué malgré le passage de huit générations au moins.

Elle se caractérise par, à l'extérieur : un plan simple, celui d'une grande ferme encadrant cour et basse-cour, mais qui est pourtant une demeure noble caractérisée par le maintien de la chapelle et d'une tour à girouette (souvent transformée en pigeonnier d'ailleurs) ;

— à l'intérieur : des pièces immenses (100-150 m² ou plus)
— des pièces indifférenciées : celles où l'on dort ; celles où on prépare et où on prend les repas ; pas de salle de bains, de salon, de bureau etc.,
— des pièces en enfilade ; absence de couloirs et de vestibules.

2) L'ameublement et les objets énumérés révèlent un mode de vie fait de simplicité et d'économie :

a) dans les chambres, des lits douilletts mais peu ou pas de sièges ; pour tout meuble de rangement, des cabinets et des coffres, qu'on n'a pas encore cherché à rendre pratiques, contiennent un linge de maison particulièrement abondant. Mais aucune concession n'est faite au raffinement ou à la fantaisie ;

b) dans la cuisine et ses dépendances :

— des ustensiles de cuisine qu'on laisse toujours autour de l'âtre ;
 — une vaisselle de table encore peu différenciée ; à noter le remplacement de l'étain par la faïence et le verre, jugés précieux et gardés sous clef. Sans doute est-ce ici la seule concession accordée aux idées novatrices et aux changements qu'on perçoit alors un peu partout dans le royaume, mais que les campagnes du Sud-Ouest continueront d'ignorer encore longtemps. Et pour Jomelières, ce n'est qu'un siècle et demi plus tard que Victor Masse, le nouveau propriétaire, acquéreur pour 150.000 F du domaine, remplacera ces « antiquités » par « une jolie villa moderne » (selon l'expression de Ribault de Laugardière).

Tout a donc disparu... Heureusement pour notre curiosité : *scripta manent* !

O.A.P.

Bibliographie et sources

- Archives départementales de Dordogne : 3 E 888 — 3 E 3022.
 Registres paroissiaux — Cadastre (1826) de Javerlhac.
 Bluche, F. *la vie quotidienne de la noblesse au XVII^e siècle*, Hachette, Paris.
 Leroy-Ladurie, E., (dirigé par) *Histoire de la France rurale* Seuil, 1975, t. 2.
 Chartier, R., (dirigé par), *Histoire de la vie privée*, Seuil, 1986, t. 3.
 Tardieu, S., *Le mobilier rural traditionnel*, Aubier-Flammarion, 1976.
 Ariès, P. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil.
 Chaussinat-Nogaret. *La vie quotidienne des Français sous Louis XV*, Hachette.
 Havard. *Dictionnaire de l'ameublement*.

Une famille noble en Périgord à l'époque moderne : les du Lau

par Joëlle CHEVÉ

Mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Bordeaux III, sous la direction de Mme A.M. Cocula, MM. Ph. Loupès et G. Mandon. Ce travail a été déposé à la bibliothèque de la S.H.A.P., aux Archives départementales de la Dordogne et à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

Ce travail d'étude et de recherche, consacré à l'histoire d'une famille noble du Périgord, de la fin du Moyen Âge au dernier siècle de l'Ancien Régime, appartient à ce que l'on a coutume d'appeler une monographie, définie ainsi par « l'inévitable » *Petit Robert* : « Etude complète et détaillée qui se propose d'épuiser un sujet précis relativement restreint ».

Nous n'insisterons pas sur le désir d'exhaustivité qui, pour être très réel, n'en est pas moins utopique, quelle que soit la dimension du sujet ; bien des éléments nouveaux pourraient, en effet, compléter cette recherche, détails d'analyse ou de forme qui ne sauraient cependant modifier les grandes lignes de ce travail dont nous avons souhaité, dans cette brève présentation, indiquer les intentions méthodologiques et conceptuelles.

Si nous n'avons donc pas épuisé le sujet, nous avons tenté la description d'un cas, choisi non pas au hasard, (nous avons donné dans notre introduction les motivations de notre choix), mais en tout cas, dans l'ignorance de la possibilité de transformer ce cas-échantillon en un cas typique, pouvant avoir valeur de modèle pour une étude plus générale de la noblesse du Périgord.

Ainsi, nous avons, au départ, privilégié une démarche purement descriptive, clinique, selon la méthode célèbre du sociologue F. Le Play, analysant la société ouvrière de la seconde moitié du XIX^e siècle à travers

une quarantaine de monographies familiales. Phase préalable d'observation, qui repose sur l'utilisation de méthodes historiques et de sciences auxiliaires de l'histoire : nous avons largement fait appel à l'histoire générale, politique, économique ou sociale comme à l'histoire des religions ou des mentalités, mais aussi à la démographie, la généalogie ou l'héraldique, le droit matrimonial ou successoral, etc.

Toute démarche analytique s'accompagne dans le même temps et nécessairement d'une démarche parallèle de simplification, de conceptualisation, qui conduit à l'utilisation de filtres sélecteurs, théoriques, permettant d'accélérer, de faciliter les analyses et de conduire à une synthèse.

Ces filtres sélecteurs, nous les avons tout d'abord puisés à la source, c'est-à-dire dans les travaux de nombre d'historiens sur la noblesse, et ils nous ont été parallèlement inspirés par l'analyse comparative que nous avons menée à partir de notre cas-échantillon, qui, peu à peu, a pris valeur de représentation d'une partie du second ordre. Nous en avons arrêté et agrandi l'image à la fin du XVIII^e siècle, en raison d'une information plus riche mais, surtout aussi, parce que le cristallisation des comportements dont nous avons suivi l'évolution depuis le XV^e siècle, trouve son achèvement, ne serait-ce que juridique, dans les fastes et le naufrage de l'Ancien Régime.

S'il est vrai que l'aspect méthodologique de ce travail n'a pas eu le déroulement harmonieux et superbement logique que nous venons de décrire, l'aspect problématique, que nous abordons maintenant, ne nous a pas non plus d'emblée fourni des évidences.

Une histoire purement événementielle s'avérait totalement impossible : peu de familles, à l'exception de familles régnantes, présentaient d'ailleurs la masse et la variété de documents nécessaires à la réalisation d'un tel dessein et sur une période chronologique aussi longue.

La première partie, consacrée à l'« histoire », entre guillemets, de la famille du Lau du IX^e au XV^e siècle, tient autant de la fiction que d'une réalité historique, plus souvent d'ailleurs probable que démontrée, mais il nous a semblé nécessaire d'en rapporter les grandes lignes, tant ce passé mythique, peut-être, constituait une référence primordiale pour les descendants du XV^e siècle et plus encore des siècles suivants. Et c'est à partir de cette constatation qu'une problématique s'est imposée en même temps que l'adoption d'un plan thématique plutôt que chronologique.

En effet, au fil de notre recherche, nous avons comptabilisé les nombreuses répétitions de situations, de comportements, qui, replacés dans une « longue durée », pouvaient être considérés comme des permanences, ce que la nouvelle histoire a nommé structures. Structures que F. Braudel décrivait ainsi : « Pour nous, historiens, une structure est, sans doute, assemblage, architecture, mais plus encore une réalité que le temps use mal et véhicule longuement... »

Cette constatation de permanences, de structures mentales propres à un groupe social précis, dont la famille constitue l'élément cellulaire, a donc orienté notre choix vers un plan thématique, structurel, permettant de repérer à travers l'histoire du nom, des armes et des titres, des stratégies

matrimoniales et successorales, des comportements démographiques, des engagements politiques et religieux, la pérennité d'un comportement spécifique de la plupart des familles nobles depuis le XVe siècle et qualifié par le jargon psychologique de comportement agonistique, c'est-à-dire fait de réponses diverses, d'attaques, de fuites, de contre-attaques et de retraites, face à des agressions de nature politique, sociale, économique ou religieuse mettant en péril l'identité et la place de la noblesse fondées sur le sentiment inné de sa différence sociale immanente, différence biologique, séminale même, que justifie bien à propos un ordre divin providentiel.

Ces agressions appartiennent au domaine du conjoncturel, de l'événementiel, et cette lutte permanente, ce combat pour maintenir face à la conjoncture économique, politique, sociale ou religieuse, les structures intemporelles, les valeurs immémoriales fondant l'identité familiale, nous en avons marqué les grandes phrases, les triomphes ou les défaites, depuis l'héritage féodal du XVe siècle, le temps des seigneurs au XVIe siècle et la formidable chance sociale que furent pour certains les guerres de religion, le repli qui s'est amorcé avec le règne d'Henri IV et plus encore, avant le tumultueux intermède de la Fronde, celui de Louis XIII. La violente agression ensuite de l'absolutisme royal à travers les grandes recherches menées par Colbert et l'humiliante nécessité de prouver désormais une appartenance sociale que l'on tenait pourtant d'origine divine ! Mais aussi cette servitude courtisane, tant prisée par la majorité, mais qu'une minorité ne consent que par nécessité et qui relève la tête à la mort du Grand Roi, reprenant ce vieux rêve oligarchique dont notre marquis d'Allemans fut le fervent soutien aux côtés de Fénelon, Saint-Simon et tant d'autres.

L'échec de ce clan aristocratique n'est qu'un des multiples épisodes d'une lutte multiséculaire entre la monarchie et ceux qui se proclament ses plus fidèles soutiens. Mais vient le XVIII^e siècle qui va donner l'occasion à certains de faire la preuve de leur indéfectible attachement à leur monarchie, comme aux valeurs de leurs ancêtres : Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles et le plus prestigieux martyr du massacre des Carmes leur offrit le sacrifice suprême. Seule réponse possible aux changements profonds qui ont bouleversé son siècle et dans lequel il ne se reconnaît plus. Révolution démographique, économique, philosophique, religieuse, politique même, qui modifie l'ensemble des rapports sociaux et plus particulièrement les critères de différenciation, de hiérarchisation sociale, fondés jusqu'alors sur la naissance, associée de plus en plus souvent au mérite, et concurrencée par le rôle nouveau de l'argent. Se livre alors une véritable guerre de siège où privilèges, offices, charges à la cour, dans l'armée ou l'église sont autant de places fortes farouchement défendues par une noblesse luttant désormais pour sa survie.

Une troisième notion vient compléter celle de structure, d'une part, et de conjoncture, d'autre part, c'est, bien sûr, celle de révolution. Et, si une révolution est bien le bouleversement d'une structure nouvelle, nous touchons là l'aspect le plus étonnant de l'histoire de la noblesse : frappée semble-t-il, au plus vif d'elle-même, dépossédée, persécutée, décimée, privée de statut juridique, elle renaît pourtant de ses cendres après les épreuves de

la Terreur, des spoliations, de l'émigration, démontrant la vigueur de son dynamisme interne et ses facultés d'adaptation (à l'exception de quelques irréductibles passeistes), et justifiant le terme de « miracle nobiliaire » employé par J. Meyer ; miracle qui signe la résistance particulièrement efficace des structures mentales propres à l'idéologie aristocratique, à l'idée que la noblesse se fait d'elle-même, quelles que soient les pertes subies.

Dans cette perspective, la Révolution, en tant qu'événement rupture est, certes, indéniable, mais considérablement relativisée, et a conduit, paradoxalement, à un renforcement et un renouvellement dans l'épreuve des valeurs nobiliaires.

J. C.

A propos d'une lettre de Charles de Foucauld...

par Marcel BERTHIER *

Il y a quelques années, en réparant une maison à Sainte-Alvère, en Périgord, les ouvriers découvrirent, entre les lames du plancher, une lettre dont le papier jauni, le cachet orné d'une couronne et l'écriture ancienne les intrigua. M. l'abbé Pincos, curé de Sainte-Alvère, fut mis en possession de la lettre et réussit à la déchiffrer¹. Elle était ainsi rédigée :

Château d'Aigueperse 5.8^{me} 18.6².

Cher et tendre ami

Je te demande mille et mille pardons d'une telle négligence à ton égard, mais cependant il n'y a pas le moins du monde de ma faute car, bien cher ami, des voyages sans nombre ont été la principale cause de cet oubli très involontaire. Dans un de mes voyages au château de Reignefort je n'ai pas manqué de voir là, chez un de mes oncles, le très illustre Hubert de Saint-Mathieu qui était venu faire une visite le lendemain de mon arrivée. Moi aussi, cher et tendre ami, je suis trop content et trop heureux quand je peux m'entretenir quelques moments avec un ami aussi bon que toi. Quand tu auras le plaisir d'écrire à d'Artensec rappelle-moi je te prie à son excellent souvenir. Cher ami, il ne m'a pas été donné de voir ce tendre et aimable Gaëtan du Chatenet dont tu me demandes des nouvelles avec autant de grâce et d'amabilité. Si je l'avais vu je n'aurais pas oublié ce que tu me disais pour lui dans ta lettre. Je comprends cependant qu'il t'a oublié, cher ami, et toi aussi tu dois le comprendre, tu le connais... que moi et c'est plutôt par étourderie et par légèreté que par malice et ingratitude certainement.

Tu me demandes le collège où il va cette année ? Je ne sais rien de positif sur cela, mais je sais cependant qu'il ne revient pas à Sarlat et je crois d'après ce que m'a dit de Saint-Mathieu qu'il allait à Poitiers. Je sais aussi de Gaëtan qu'il s'en est fameusement donné toutes ces vacances chez de Soyon à Laplanche où il est arrivé un événement bien fâcheux. Une jeune personne très bien du reste est morte foudroyée d'une attaque d'apoplexie (sic). C'est je le crois une cousine de Gaëtan, Mlle de la Salvanié, dont il t'a peut-être parlé quelquefois et quelque chose qui est certainement très blâmable de la part des personnes qui assistaient à cette réunion qui se composait de cinquante personnes qui étaient toutes parentes, c'est que huit jours après la mort de la jeune personne, ceux-mêmes, qui avaient assisté, firent une partie de courses aux ânes chez Gaëtan lui-même. Voilà qui est selon moi du dernier ridicule. Je suis très lié avec les cousins de Gaëtan les Mrs Martin, je leur demanderais de m'informer où il va et je te dirai pausitivement (sic.).

1. Nous devons à Mme Brigitte Delluc d'avoir eu connaissance de cette lettre.

2. Le chiffre des dizaines est illisible, un 9, un 8, un 5 ?

N.D.L.R. : Notre collègue M. Berthier a déposé à la bibliothèque de notre compagnie, l'ensemble des documents ayant trait à l'étude qu'il a menée autour de cette lettre. Qu'il en soit remercié.

J'ai reçu une charmante lettre de Théodule de Tilly, il y a une quinzaine environ. Dis-moi s'il t'a écrit ? Voilà un mois à peu près que je suis en Limousin. Je rentre demain lundi en Périgord pour jusqu'au jour de mon départ pour le Collège.

Mille et mille fois merci pour ces vœux si tendres et si amicales (sic) que tu as eu la bonté de m'adresser (?) je t'en remercie de tout mon cœur.

Notre orchestre... a été très simple je t'assure un violoncelle, un piano à quatre mains, une flûte, un cornet et cinq ou six violons.

Je pars donc demain lundi pour Dussac j'irai d'Aigueperse coucher à Saint-Yrieix et j'y passerai deux ou trois jours et arriverai à Dussac d'abord après.

Adieu je t'embrasse de toute la force de mon cœur.

Ton ami qui t'aime avec la plus grande sincérité.

Charles de Foucauld

Je pense que cette année je vais me préparer pour la marine et peut-être aller dans quelque école. Adieu.

Je t'embrasse et crois-moi toujours tout à toi.

Charles de Foucauld

Compte tenu du lieu où elle a été trouvée, une maison dite « Le Rieu » située à proximité de l'église, M. l'abbé Pincos pensa que le destinataire de la lettre pouvait être le docteur Luzier qui dut habiter cette maison en 1866 et auquel son fils succéda. M. Lacore, l'actuel propriétaire, croit, d'après des titres anciens, qu'elle a été construite pour les de Bannes et ce serait l'un d'eux le destinataire.

Mais qui est l'auteur de la lettre ? Qui est ce Charles de Foucauld si « romantique » ? Est-ce le futur ermite du Sahara ?

Celui-ci, qui appartenait à une famille périgourdine, est né à Strasbourg en 1858 mais, en 1864, à la mort de ses parents, il fut confié à son grand-père maternel, le colonel Beudet de Morlet. En 1870, la famille quitta Strasbourg pour Nancy afin de fuir l'occupation allemande.

La lettre étant datée d'une année se terminant par un 6, il faut examiner la vie du P. de Foucauld.

En 1866, il n'avait que 8 ans, il était trop jeune pour écrire une telle lettre.

En 1876, à 18 ans, il entra à Saint-Cyr après avoir, jusqu'en rhétorique, fréquenté le lycée de Nancy puis l'Ecole Sainte-Genève à Paris. Il n'était question ni de Sarlat, ni de la marine.

En 1886, à 28 ans, il revient du Maroc, habite à Paris, rue de Miromesnil, et se convertit à saint Augustin.

En 1896, il revient de la trappe d'Akbès avant de séjourner à Rome. La lettre n'est donc pas du vicomte Charles de Foucauld de Pontbriand, le futur ermite de Tamanrasset. De qui alors ?

Le texte lui-même contient des précisions utiles. D'abord, à deux reprises, il est précisé « demain lundi ». Cette année-là, le 5 octobre est donc un dimanche ; nous sommes au XIXe siècle et l'année se termine par un 6 : ce ne peut être que 1806 ou 1856, Charles de Foucauld de Pontbriand n'était pas né : il faut l'éliminer définitivement.

Dans la lettre encore on apprend que l'auteur réside au château d'Aigueperse, en Limousin, et se prépare à partir pour Dussac en Périgord. Or dans « Les De Foucauld, un millénaire d'histoire », André Lavergne signale un Pierre, Léon, comte de Foucauld de Dussac marié à Anne Louis d'Alesme d'Aigueperse dont le frère, le baron Gabriel d'Alesme d'Aigueperse, est propriétaire du château d'Aigueperse sur la commune de Saint-Paul, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Limoges. Et ces de Foucauld ont eu cinq fils vivants dont l'un se prénomme Charles et les autres Aymard, Gaston, Gabriel et Fernand.

Ces cinq enfants ont été élevés au collège des Jésuites de Sarlat, à partir de 1851 en ce qui concerne les quatre premiers, et de 1857 en ce qui concerne Fernand³. En 1856, Charles de Foucauld de Dussac pouvait donc être élève de rhétorique et envisager, comme il le dit, une carrière dans la marine.

Tout, dès lors, semble clair. Hélas ! non. Dans sa généalogie, André Lavergne vient contester cette harmonieuse construction. En effet, il indique (4) les dates suivantes :

Pierre, Léon de Foucauld, né en 1805, marié vers 1822, décédé le 2.1.1890, à Dussac

Aymard, né le 5.9.1824.

Gabriel, né en avril 1828

De Charles, Gaston et Fernand, il ne donne pas la date de naissance. Il est surprenant que ce mariage, à 17 ans, de Pierre, Léon ne lui ait inspiré, semble-t-il, aucun doute. Il est vrai que les naissances en 1824 et 1828 de deux des fils paraissent valider la date du mariage.

Puisque Charles fut, indique Lavergne, officier, il convenait de consulter le Service historique de l'armée de Terre à Vincennes. Celui-ci relève la mention suivante sur les registres :

« De Foucauld, Charles, Marie, Louis, né à Dussac, canton de Lanouaille, Dordogne, le 14 juillet 1832, de Pierre, Léon et de d'Alesme d'Aigueperse ».

Voilà donc une autre confirmation du mariage possible en 1822. Mais, en 1851, Aymard serait entré au collège de Sarlat à 27 ans, Gabriel à 23 et Charles à 19 ! Tout cela reste douteux. Il devenait donc indispensable de consulter les actes de l'état civil. La mairie de Saint-Paul (Haute-Vienne) nous a donné deux documents très importants.

D'abord, l'acte de mariage de Pierre, Léon de Foucauld, né au château de Dussac le 16 prairial an XIII, fils de Charles et de Anne Louise Durand du Repaire, décédée le 5 août 1814, avec Anne, Louise d'Alesme d'Aigueperse, née le 28 octobre 1813, fille de M. d'Alesme d'Aigueperse, décédé le 10 mai 1827, et de Camille, Rose de Lavergne.

3. Cf. Archives du collège. On trouve aussi, en 1861, l'entrée d'un Jean de Foucauld et en 1865 celle d'un Arnaud de Foucauld. Le premier, né en 1853, mourut en Thessalie le 19 mars 1878. Le second, né en 1855, fut le dernier marquis de Foucauld de Lardimalie.

4. André Lavergne : *Les « De Foucauld », un millénaire d'histoire*. Editions de France. Fontainebleau 1985, page 46.

L'acte est signé par le maire, M. Fougeras-Lavergnolle, et par les témoins :

- Pierre, Victor de Bayrou d'Oche
- Pierre, Alexis Durand du Repaire
- Maurice, Benoît de Lostande (?), oncle de la future et propriétaire du château de Reignefort (celui-là même qui est cité dans la lettre du 5 octobre 1856).
- et Félix, Tristan de Lhermite.

La date de l'acte est le 2 septembre 1832. Elle semble incontestable, entourée qu'elle est de noms et de dates précis.

Le deuxième document est l'acte de décès de Charles Aymard, le 8 octobre 1916. Il est dit né à Dussac le 31 mai 1835⁵.

La mairie de Dussac, consultée à son tour, nous a communiqué l'acte de décès de Pierre, Léon de Foucauld, survenu le 26 décembre 1889, à 10 h du matin à Dussac⁶, à l'âge de 84 ans. Il était donc bien né en 1805 (An XIII). D'autre part, on pouvait relever sur les tables décennales⁷ :

- Charles de Foucauld, né le 10 octobre 1823 et décédé le 12 à Dussac.
- Charles, Marie, Gaston, né le 12 septembre 1837.
- Marie, Charles, Gabriel, né le 25 novembre 1842.
- Charles, Maurice, Fernand, né le 27 février 1845 et décédé à Dussac le 12 juillet 1903. Epoux de Charlotte, Marie, Julie Lafond de Cluzeau, il était propriétaire du château de Dussac qui appartient maintenant à la commune.

Il manque à cette liste Charles, Aymard, né le 31 mai 1835 d'après son acte de décès.

Il manque surtout notre Charles, Marie, Louis, sous-officier au 75e d'infanterie, capitaine de la garde mobile de la Dordogne le 15 octobre 1870 et dont la naissance en 1832, un mois et demi avant le mariage de ses parents, est invraisemblable. A cette époque, et dans ce milieu, on ne célébrait pas la naissance avant la noce ! L'incertitude enfin fut levée grâce à l'obligeance de la direction des archives de la Dordogne qui nous ont communiqué la copie de l'acte de naissance de Charles établi le 17 juillet 1839 pour une naissance survenue le 14. Il semble donc que le copiste de l'armée ait pris un 9 pour un 2 et ait enregistré 1832 au lieu de 1839.

Tout dès lors est cohérent : après le mariage en 1832, les naissances s'échelonnent de 1833 à 1845 et les enfants entrent au collège à 16, 14, 12 et 9 ans en 1851 pour les aînés, à 12 ans, en 1857, pour Fernand. En 1856, lorsqu'il écrit la lettre trouvée à Sainte-Alvère, Charles a 17 ans. Il ne s'agit pas d'un texte important ni d'une grande valeur littéraire, mais il est révélateur de ce que pouvait être sous le second Empire la vie d'un adolescent issu d'une famille noble de province : études en internat chez les pères de la compagnie de Jésus, vacances familiales du château d'un oncle à celui des parents, distractions simples (la course aux ânes, l'orchestre...) qui réunissent des jeunes du même milieu.

5 Lavergne indique 5 septembre 1824.

6 Lavergne indique 2 janvier 1890 ; ce pouvait être le jour des obsèques.

7 Lettre de la mairie de Dussac.

Moins de quinze années encore de cette vie heureuse et facile et ce sera Sedan. Charles de Foucauld de Dussac, nommé quelques semaines plus tard capitaine des Mobiles de Dordogne, participera à la bataille de Coulmiers avec l'armée de la Loire. Le 1er janvier 1873, il sera licencié de l'armée.

Son frère aîné, Aymard, ami d'Albert de Mun et promoteur des cercles d'ouvriers, hérita du château d'Aigueperse. Marié à Marie-Thérèse de Bengy de Puyvallée, c'est lui qui publia les mémoires de son beau-frère, le R.P. de Bengy, S.J., massacré rue Haxo, pendant la Commune, le 26 mai 1871⁸.

Gabriel, lui, racheta le château de Vaux, fut lieutenant au 54e d'infanterie et blessé à la bataille de Saint-Privat.

De Charles nous ne savons rien d'autre, sinon qu'il est mort sans postérité.

En terminant, on peut s'étonner de constater que les six enfants du comte de Foucauld portent tous le prénom de Charles. C'était certes le prénom de leur grand-père, mais il nous semble plus probable qu'après la mort si rapide de leur premier enfant, qui n'avait reçu que ce seul prénom, les parents aient voulu perpétuer son souvenir à travers chacun de ses frères. Ils ne pouvaient se douter que, vingt-cinq ans plus tard, naîtrait un autre Charles de Foucauld qui, dans la pauvreté et l'humilité du désert, deviendrait le plus illustre des siens.

M.B.

8. Cf. *La Maison de Souillac et sa descendance depuis le IXe siècle*. Bergerac 1933.

Emigration alsacienne-lorraine en Périgord avant 1870 L'exemple de la Brasserie Gangloff à Saint-Martial-d'Albarède

par Francis A. BODDART *

L'émigration alsacienne-lorraine a commencé dès avant le désastre de Sedan. Le traité signé à Francfort le 10 mai 1871 entre la France vaincue et l'Empire allemand venait considérablement amplifier un courant déjà ancien de migration. Curieusement, ce phénomène a rarement été examiné dans son ensemble, c'est-à-dire pour tout le XIX^e siècle (les travaux des historiens allemands comme H. Kloss¹ font exception).

La distribution géographique des Alsaciens-Lorrains dans les départements français fait traditionnellement apparaître de grandes zones « répulsives » dans lesquelles s'inscrivent la majorité des départements du Sud-Ouest. La raison ne tient pas au seul rapport de distance. L'émigration alsacienne-lorraine s'écarte des départements où se combinent le dépeuplement avec une prédominance nette du secteur agricole, moins favorable aux perspectives de reclassement que les secteurs secondaire et tertiaire.

Rappelons que la Dordogne atteint son maximum de population en 1851.

La venue de migrants de l'est de la France en Dordogne ne relève pas, au moins jusqu'aux années 1870-1871, du modèle général.

L'établissement en 1855 à Saint-Martial-d'Albarède, près d'Excideuil, d'une brasserie par un jeune lorrain, Jean Gangloff, est en cela exemplaire. Son itinéraire industriel et social contribue à mieux comprendre un courant certes marginal mais qui a été fort profitable au Périgord en terme de transferts techniques, d'activité et d'emploi.

* 24160 Saint-Martial-d'Albarède.

1. Kloss, (H.). *Die Auswanderung aus dem Elsass nach Innerfrankreich von der französischen Revolution*. Alemmanisches Jahrbuch, 1956.

DU MARCHÉ LORRAIN AU MARCHÉ PÉRIGOURDIN

Activité artisanale et travaillant pour des débouchés strictement locaux, la brasserie alsacienne-lorraine accède au stade industriel au milieu du XIXe siècle. Elle adopta alors le procédé dit bavarois de fermentation froide. Celui-ci donne à la bière une meilleure conservation et une qualité plus régulière, assurant ainsi des conditions de production plus économiques.

Cette nouvelle industrie brassière, d'ailleurs nettement plus précoce en Alsace (Brasserie Schutzenberger en 1847) qu'en Lorraine, se développera dans un contexte de marché très concurrentiel. Le marché régional et les marchés desservis par le réseau ferré (ligne Strasbourg-Paris en 1852) sont largement contrôlés par quelques grandes familles bourgeoises qui se livrent une bataille économique acharnée.

Cette situation explique l'orientation des jeunes compagnons brasseurs ambitionnant créer leur propre établissement vers des « niches » géographiques. Le Sud-Ouest comporte alors d'évidentes opportunités.

Au milieu du XIXe siècle les quelques brasseries à fermentation haute du Sud-Ouest s'insèrent dans le tissu varié des industries alimentaires, qui, au dire des contemporains, sont les plus prospères. Les brasseries sont implantées en milieu urbain (Bordeaux, Limoges, Périgueux), à proximité immédiate des consommateurs. Cela n'est d'ailleurs pas sans provoquer des nuisances aux riverains (affaire de la Brasserie Coulomb à Périgueux)². Si le marché est toujours local les besoins sont grandissants. Ainsi, deux demandes d'établissements de brasseries dans Périgueux sont instruites pour l'année 1856.³

A cette époque, une figure de l'activité brassière en Périgord se détache nettement : Georges Meyer. « Venu sans sous, ni maille »⁴ à Périgueux, cet Alsacien devait bâtir une entreprise régionale de premier ordre (unité de production à Saint-Yrieix). Si en 1856, Georges Meyer n'est encore qu'aux prémices de sa fortune, il témoigne déjà d'une certaine réussite sociale.

En définitive, le marché périgourdin de la brasserie présente au moins trois caractéristiques :

- Un marché de petite taille (moins de 30.000 hectolitres-an) mais en forte croissance.
- Un marché captif : l'enclavement assure aux producteurs locaux la plus grande part du marché car l'approvisionnement externe est coûteux.
- Une production de médiocre qualité qui repose sur des techniques artisanales de fermentation haute.

2 Arch. dép. Dordogne 5M 60.

3 *Idem*.

4 Lamothe (Louis-Sylvestre Bessot de). *Voyages agricoles en Périgord et dans les Pays voisins*. Périgueux, Dupont 1880-1882. 1re partie, p. 825.

« TOUT ETAIT A FAIRE »

Jean Gangloff⁵ arrive en Périgord en 1855. Ce Mosellan natif de Farrébersviller, n'a rien de l'arriviste élégant du florilège balzacien. Il vient bâtir sa brasserie en Périgord comme un compagnon entreprend son chef-d'œuvre. A 26 ans, il possède une réelle maîtrise du métier de brasseur. Après son tour de Bavière, il paraît probable qu'il ait séjourné quelques temps à Paris comme responsable technique de brasserie.

Jean Gangloff est accompagné de son filleul, Jean Losson.⁶ Le jeune garçon qui n'a jamais parlé que le dialecte lorrain passera bien souvent « pour un Allemand » auprès de la population locale.

En fait, malgré une différence d'âge, l'Alsacien Meyer et le Lorrain Gangloff possèdent bien des caractères communs. Même stature de géant, même volonté au travail, même passion pour la technique brassière.

Le projet de Jean Gangloff est soumis immédiatement à trois questions essentielles : le site, les financements initiaux, enfin l'organisation de la production et de la commercialisation.

1° Le site

Gangloff écarte une implantation urbaine qui est contraignante et porte le risque de brider une extension future.

Le site de Combemarie à l'entrée ouest du bourg de Saint-Martial-d'Albarède séduit le jeune lorrain.

Sur l'axe Saint-Yrieix-Périgueux, Saint-Martial est traversé par la Loue dont les eaux sont notamment retenues à hauteur de Combemarie. Le barrage dessert le moulin de Liarou.

La source de Combemarie assure l'approvisionnement en eau. En effet l'eau joue un rôle très important en brasserie. Matière première dans la fabrication de la bière, elle doit être à la fois de bonne qualité et être abondante. Une brasserie seule exige 5 à 7 hectolitres d'eau pour un hectolitre de bière fabriquée. Les eaux dures, comme à Combemarie, conviennent mieux que les eaux douces.

2° Le financement

« Ses débuts ont été pénibles, car tout était à faire et ses ressources ne lui permettaient pas alors d'entreprendre le tout à la fois ».⁷

En 1855, Jean Gangloff a un projet mais aucun financement. Aussi entreprend-il de rencontrer d'éventuels partenaires financiers. Le jeune

5. Jean Gangloff (1829-1910) est fils de Nicolas et de Marguerite Metzinger, propriétaire à Farrébersviller.

6. Jean Losson (1838-1901) est fils de Henri et d'Elisabeth Drisse ; il épouse en 1876 Marie Reynaud. Voir Arch. dép. Dordogne H 3E 10919. Minutes Martin, de Payzac 10.07.1876.

7. Gay (Aimé). « Rapport sur les avantages stipulés en faveur des fondateurs ». *Assemblée générale des actionnaires de la Brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil*, Périgueux. Imprimerie Delage-Joucla. 1883.

O. D. P. 465. Brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil (Dordogne).



Brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil (Dordogne).

Brasserie de S^t-MARTIAL D'EXCIDEUIL
(Dordogne.)



EST. J. Trarieux

Brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil (Dordogne).

Lorrain sait convaincre un homme d'affaires de Périgueux, Prosper David, de l'accompagner dans son projet de brasserie. Directeur d'une compagnie d'assurance (l'Amicale), Prosper David est aussi propriétaire d'un des plus beaux domaines du bourg de Saint-Martial-d'Albarède. Il y amène Gangloff et lui fait visiter le terrain de Combemarie qui est en vente. Quelques jours plus tard, Prosper David fait affaire avec la venderesse, Marie Baraille-Mignot et, par acte du 6 novembre 1855,⁸ il devient propriétaire des lieux. Des caves glacières sont creusées et une brasserie est édifée. Le jeune Gangloff en est le locataire verbal.



Jean Gangloff (assis) en famille devant sa brasserie. Photographie de 1903. Collection Mme Amelin.

Un mariage bien choisi lui ouvre quelques années plus tard des perspectives nouvelles. Son épouse, Adelaï Boyer, cadette des deux filles d'un propriétaire aisé de la Coquille, apporte dans la corbeille nuptiale une dot confortable.⁹

En outre, Jean Gangloff recueille durant l'été 1863 une partie de la succession de son père.¹⁰

Ainsi par contrat du 31 décembre 1863, Prosper David cède aux époux Gangloff la brasserie estimée 14.000 francs et réalise ainsi une appréciable plus-value. « En contre-échange, la dame Gangloff abandonne la moitié du domaine de Puiroux, commune de Saint-Priest-les-Fougères, pour un capital de 7.000 francs et... cède un montant de 4.000 francs qui

8. Minutes Chavoix. 6. 11. 1855. Dépôt à l'étude de M^e H. Le Barbier, Excideuil.

9. Arch. dép. Dordogne 5E 132/14.

10. Arch. dép. Dordogne 131Q121.

n'est payable qu'au décès de Monsieur Boyer père. Les 3.000 francs de surplus seront payables sur 10 ans avec intérêts. »¹¹

3° L'organisation de la production et de la commercialisation

La bière repose essentiellement sur trois matières premières, l'eau, la farine d'orge germée et le houblon. L'approvisionnement en houblon conduira Jean Gangloff à de réguliers voyages en Lorraine. Le principal marché en est Gerbeviller (Meurthe-et-Moselle), dans la vallée de la Mortagne. Le houblon de Mortagne est alors célèbre à l'égal d'un cru de vignoble. Il faut dire que la production houblonnière périgourdine est inexistante. Les *Annales agricoles de la Dordogne* inciteront en 1866 « à l'essai de cette nouvelle culture ». ¹² Mais ce n'est que bien plus tard que les premières houblonnières du vicomte de Fontenay dresseront leurs hautes perches autour du château de Puychenil. ¹³

L'orge provient de la Beauce, de la Mayenne ou de l'Allier.

La brasserie est une belle usine. De grosses chaudières de cuivre rouge garnissent la salle de brassage où s'accomplissent les réactions organiques. Le moût filtré passe ensuite à la salle de fermentation basse où les réactions s'achèvent à froid. Le moût devenu bière est ensuite dirigé dans des foudres de chêne situés dans la cave de conserve qui, comme la salle de fermentation, a un constant besoin en glace.

Chaque hiver les eaux gelées de la Loue sont brisées pour remplir les caves glacières de la brasserie.

La brasserie Gangloff a, dès ses débuts, trois marchés principaux : le canton d'Excideuil, la vallée de l'Isle de Coulaures à Saint-Astier, et Périgueux.

Un dépôt est ainsi ouvert à Périgueux, avec deux acces rue du Jardin Public et rue du Lycée.

GRANDEUR ET DECLIN

Dressée à l'entrée de Saint-Martial-d'Albarède, la brasserie a été durant toute une époque l'orgueil d'un homme et l'orgueil d'un bourg.

« Ouvrier habile et infatigable, doué d'une santé et d'une énergie à toute épreuve, secondé par une femme active et intelligente, M. Gangloff est arrivé à compléter ses installations. C'est ainsi que peu à peu, il a construit à grands frais des germoirs, caves glacières, qui lui permettent de livrer aujourd'hui à la consommation des produits dont la qualité justement appréciée ne craint pas la concurrence. »¹⁴

Les ouvriers de la brasserie deviennent nombreux et forment un groupe d'une trentaine d'hommes.

11. Arch. départ. Dordogne 263Q163 p. 17. Financement partiel de la Banque Theulier de Thiviers

12. Vaugelas (de). *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*. « La culture du houblon ». 1866. Tome 27

13. *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*. « Le houblon à Puychenil ». Tome 38

14. Gay (Amédée), *op. cit.*

Les événements de 1870 resserrent la communauté villageoise autour du lorrain Gangloff. Il entre dans le conseil municipal de Saint-Martial en 1871. Lors des élections de juillet 1874, Jean Gangloff est élu maire-adjoint.¹⁵

La brasserie Gangloff offre l'image d'un monde du travail patriarcal sans heurt. Avec la verve d'un poète, Guy Lavaud écrit : « La vie y était large et la table ouverte à toute la famille et à tous les amis. Les passants n'avaient qu'à franchir le seuil de la brasserie et, à la buvette du personnel, sans bourse délier, s'abreuver de bière fraîche. Le grand-père de Gaston Boissérie ou bien son fils aîné, le bon Jean-Baptiste, me prenaient avec eux dans leurs tournées à travers la contrée. Au pas des chevaux traînant un chariot chargé de fûts se déroulaient devant moi les verts paysages qui, autour d'Excideuil, annoncent déjà la fraîcheur du Limousin »¹⁶

Les véritables difficultés de la brasserie surviennent paradoxalement au moment où l'entreprise donne l'apparence d'une prospérité enfin atteinte.

En fait, la structure financière de la brasserie Gangloff n'a pas supporté l'ambitieux programme de développement de son propriétaire. Le diagnostic apparaît ici aisé.¹⁷ Les investissements en immobilisation ont été financés en partie trop importante par des ressources à court terme. Au fil des années le besoin en fonds de roulement devient chronique et croissant. Jean Gangloff est ainsi contraint de faire appel à des « banquiers » qu'il trouve dans la bourgeoisie excideuillaise. Dès 1880, la transformation juridique de la brasserie, qui permet d'associer à l'affaire les créanciers de Gangloff devient inévitable.

En 1884 est créée une société anonyme au capital de 250.000 francs sous la raison sociale de Brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil. Le commissaire aux apports, Amédée Gay, évalue à 120.000 francs (soit 48 % du capital de la nouvelle société) les immeubles et la clientèle apportées par M. et Mme Gangloff.¹⁸ Les statuts restent malheureusement silencieux sur la répartition du reste du capital. La majorité des actions est en effet émise au porteur. Jean Gangloff est statutairement pressenti comme directeur de la brasserie avec un salaire annuel au moins égal à 3.000 francs.¹⁹

La concurrence avec la brasserie Meyer s'avive. Georges Meyer, au faite de sa renommée, a mis en chantier une des plus belles réalisations brassières de la région. Il a acheté en 1882 les deux forges ruinées de Saint-Yrieix que desservent les étangs de la Loue.²⁰ Le site exceptionnel permet à Meyer d'installer une puissante turbine, assurant ainsi une force

15. Arch. départ. Dordogne 2M46, Saint-Martial d'Albarède.

16. Dans Boissérie (Gaston), *Une promenade au château d'Excideuil*. Préface de Guy Lavaud. Faure, Paris (s.d.) p. 17-18.

17. L'absence d'archives d'entreprises, détruites selon des témoignages locaux lors de l'occupation de la Brasserie en 1916 par les troupes au repos, limite notre interprétation. L'étude des registres comptables aurait permis des conclusions précises.

18. Gay (Amédée), *op. cit.*

19. Minutes Foret-Gay, 25 août 1882. Dépôt au greffe du tribunal de Commerce de Périgueux, 1882. N° 68.

20. Lamothe (L.-S. Bessot del), *op. cit.*

motrice à peu de frais. En outre, il fait construire de vastes caves surmontées de bâtiments modernes de brassage.

Ce tempérament de bâtisseur conduira les deux hommes, Meyer et Gangloff, au désastre financier.

Les relations entre Gangloff et ses associés s'enveniment rapidement. Les actionnaires de la brasserie exigent des dividendes. Gangloff a besoin de fonds complémentaires. Le contexte dépressif des années 1880, marquées par la chute des profits et l'augmentation du nombre des faillites, émousse la confiance en l'avenir.

En novembre 1893, Maître Lasageas-Combemoraux présente le cahier des charges d'une adjudication en 5 lots de la brasserie. La mise à prix est de 53.000 francs.²¹ Cette même année, la brasserie Meyer, mise en faillite par les entrepreneurs impayés, passe à la famille Holderer.

Les actifs de la brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil (brasserie, maison d'habitation, moulin) sont repris par un agent d'affaires de Lanouaille, Jules Wallon.²²

La brasserie de Saint-Martial passe dès lors de main en main.²³

Les fils de Jean Gangloff, qui travaillent presque tous dans l'industrie brassière, ont quitté la Dordogne pour Besançon, Châteauroux, Clermont-Ferrand ou Champigneulle.

Le brasseur lorrain de Saint-Martial se retirera dans une petite maison du bourg pour garder l'œil jusqu'à la fin sur l'œuvre de sa vie : « sa » brasserie.

CONCLUSION

Notre exemple met en évidence une des filières privilégiées de la migration alsacienne-lorraine vers le Sud-Ouest : l'implantation ou la reprise de brasserie. Cette spécialisation s'explique aisément par la localisation étroite de l'apprentissage des techniques brassières de fermentation basse (Bavière puis Ecole de Nancy) et l'intérêt grandissant, la mode dirait-on aujourd'hui, dont bénéficie alors la bière même en pays de tradition vinicole.

Le développement des moyens de transport qui ouvriront peu à peu les marchés enclavés à la concurrence des grandes brasseries brisera ce courant.

La liquidation de la brasserie de Saint-Martial-d'Excideuil, comme la faillite de la brasserie Meyer, ne sont pourtant pas liées à une pression concurrentielle. Ce sont des échecs financiers internes. Ils interviennent, il est vrai, dans un cycle de dépression économique qui a pour corollaire une défiance envers le monde des affaires. Une loi de 1889, instituant le régime

21. Fonds Docteur Gay, Excideuil. (Coll. privée)

22. Arch. départ. Dordogne, 63p. 759-760

23. M. Bonneville, de Lanouaille (1904) ; Roger Gangloff, directeur jusqu'en 1914 ; Société anonyme brassière d'Excideuil (1924) ; M. Thomasson, négociant à Excideuil (1934) ; vente de matériel et de machines : S.A.R.L. A. Durban, de Pantin (1941) ; transformation en distillerie : M. Descombe (1952) ; Mme Descombe (1955) ; M. Mouton (1970)

de liquidation judiciaire témoigne bien d'une sorte de banalisation des faillites.

Le Périgord, qui a souffert de l'absence d'une bourgeoisie entreprenante, a trouvé bien avant 1870 dans le courant marginal de la migration alsacienne-lorraine des projets nouveaux. Ces migrants alsaciens ou lorrains y affirment le développement de la classe industrielle, « la classe fondamentale et nourricière de la société » selon Saint-Simon. Or, la bourgeoisie périgourdine reste fondamentalement physocrate et marquera vite son aversion pour le risque sur le capital.

Cette divergence d'intérêt, d'ordre quasi culturel, a d'évidence rendu précaire l'association entre Gangloff, qui a privilégié la qualité de la technique de production, et ses co-actionnaires, qui ont privilégié la qualité de la rente.

F.A. B.

1. The first part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/10/1954. The letter discusses the author's interest in the subject of the journal and the author's hope that the journal will be a valuable contribution to the field.

2. The second part of the document is a letter from the editor to the author, dated 10/15/1954. The editor expresses his interest in the author's work and his hope that the author's work will be a valuable contribution to the field.

3. The third part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/20/1954. The author expresses his appreciation for the editor's interest in his work and his hope that the editor will accept his work for publication.

4. The fourth part of the document is a letter from the editor to the author, dated 10/25/1954. The editor expresses his appreciation for the author's work and his hope that the author's work will be a valuable contribution to the field.

5. The fifth part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/30/1954. The author expresses his appreciation for the editor's interest in his work and his hope that the editor will accept his work for publication.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE :

L'abbaye de Tourtoirac

Plan de G. et M. Ponceau (1959) aux archives départementales (2 J 1302 - collection de la Soc. hist. et arch. du Périgord).

BIBLIOGRAPHIE

Roumejoux, A. de « Tourtoirac », *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1885, p. 178-181 (ill.)

Secret, J. *Périgord roman*, Zodiaque, 1968, note n° 52.

Secret, J. *Périgord à vol d'oiseau*, Fontas, Périgueux, 1957, note n° 31, photos Jacques Lagrange.

Grillon, L. Lavergne, G. Secret, J. *Tourtoirac*, édit. du presbytère, 1959 (ill. et plan).

A église abbatiale

B chapelle romane

F ancien four

G rempart

L terre-plein

R cour intérieure

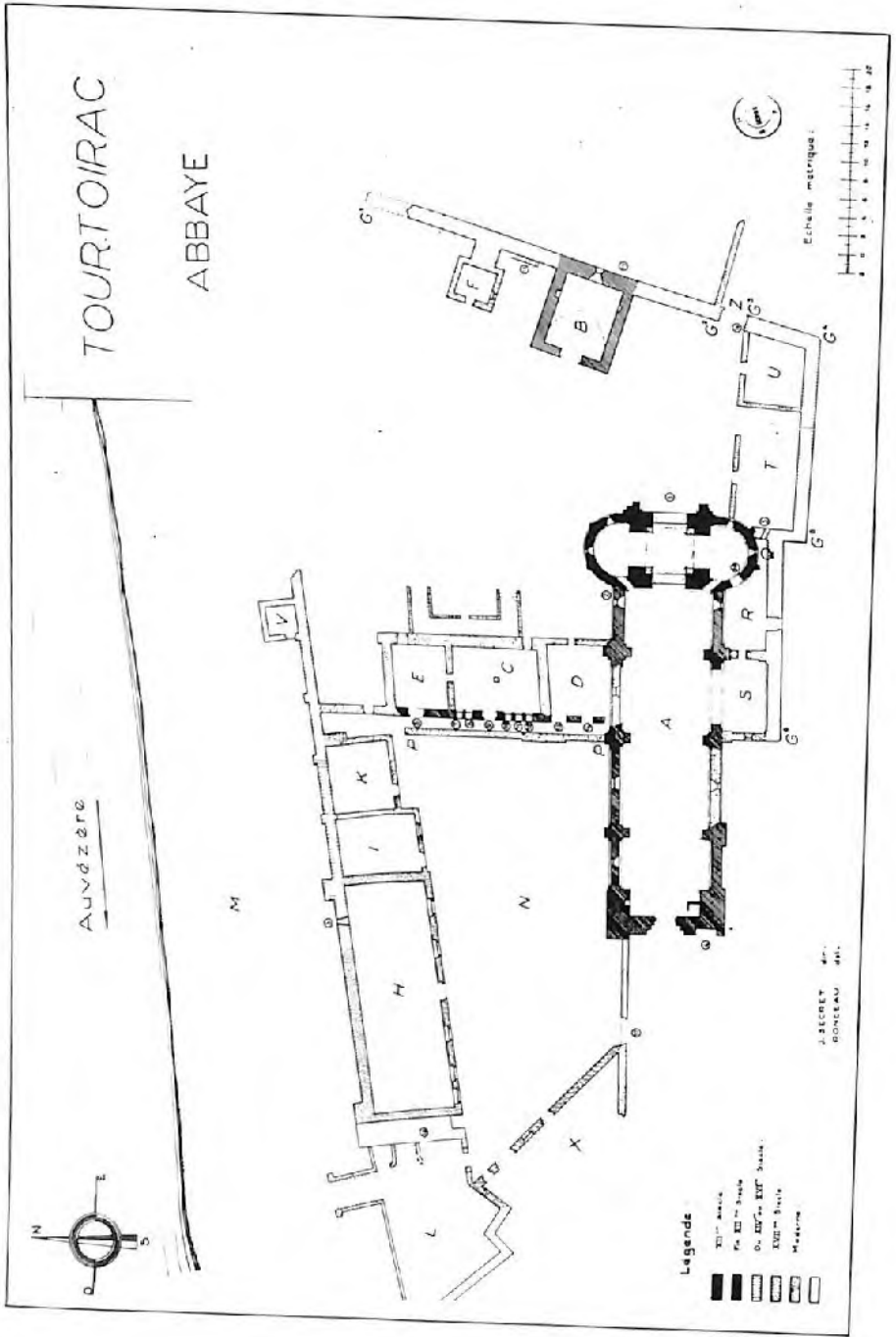
Q courette

T U bâtiments modernes

I K V annexes modernes

X bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles.

Z porte



Le bloc sculpté du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne)

par Brigitte et Gilles DELLUC

Localisation

Le gisement du Fourneau du Diable (M.H.C.) est situé au pied d'un massif rocheux, en rive droite de la Dronne, à environ 1 km en amont de Bourdeilles. Il surplombe la D 106 E2 (que rejoint ici la petite route venant de Saint-Julien) (carte I.G.N. au 1/25 000 Périgucux Ouest n° 3-4). Deux terrasses principales s'étagent sur les pentes escarpées à 10-20 m au dessus du lit de la rivière ; le rocher lui-même est percé d'un large tunnel que le courant d'air transforme en « fourneau » ou « forge » du Diable.

Nous sommes ici, à vol d'oiseau, à environ 0,6 km de la grotte des Bernous, à 13 km de celle de Jovelle, à 34 km au sud-est du gisement de Roc de Sers (Charente), à 56 km au nord-ouest des Eyzies.

Historique et références

M. Féaux, A. Delugin et L. Didon firent ici les premières recherches, fouillant « avec succès la couche solutréenne » (Peyrony, 1932, p. 4). L'Etat prit le site à bail en 1907. D. et E. Peyrony, et, jusqu'à sa mort, l'instituteur Belvès, se livrèrent à une « longue et minutieuse exploration » (*ibid.*), commencée en 1919 et menée chaque année jusqu'en 1924 ou 1925 (Capitan, 1925, p. 45).

Le gisement comporte deux terrasses contiguës qui furent fouillées successivement : la terrasse inférieure (niveau gravettien à burins de Noailles et niveau solutréen supérieur) ; la terrasse supérieure (témoignant d'une longue occupation au Solutréen supérieur en 3 phases successives, avec les vestiges d'une vaste hutte quadrangulaire limitée par le rocher, un talus et de gros éboulis, et d'une brève occupation durant le Magdalénien VI b de H. Breuil) (Capitan, 1925 ; Peyrony, 1932 ; Sonnevile-Bordes, 1960, p. 212-213, 313-319, 345-357 ; Smith, 1966, p. 229-238 ; Delluc, 1984, p. 228-234).

De la terrasse supérieure proviennent trois pierres finement incisées de gravures enchevêtrées (une pendeloque, une pierre plate et un galet ocre). L'art sur bloc de cette même terrasse comportait : un petit bloc (base de la première occupation solutréenne : vestiges ou ébauches de gravures vigoureuses ou de sculptures) ; un bloc peint (vestiges probables, pour D. Peyrony, de deux animaux peints) ; et le très gros rocher sculpté, qui était placé, au fond de la hutte, face à l'entrée (Peyrony, 1932, p. 24 fig. 17, p. 55-62, fig. 43, 45 à 48, et pl. h.-t. n° 1, 2 et 3).

Le *Journal* manuscrit de D. Peyrony ne signale pas la découverte de ce bloc, mais sa correspondance (coll. de la Soc. hist. et arch. du Périgord) permet de la préciser. D. Peyrony écrit en effet le 17 septembre 1924 au marquis de Fayolle : « Je viens de découvrir ce que je cherchais depuis bien longtemps, des bas-reliefs solutréens que j'aurais le plaisir de vous montrer lors de la venue du Dr Capitan en Périgord ». En effet ce gros éboulis « était tout recouvert d'une épaisse gangue calcaire, sauf sur une surface très limitée lavée par les eaux pluviales. Il remarqua sur cette partie un profond sillon se perdant sous le dépôt terreux. A l'aide d'une pointe en bois, il dégagait ce trait, le suivant... il avait mis à jour les contours d'un superbe bovidé » (Capitan, 1925, p. 46).

Trois mois plus tard (lettre du 10 décembre, du même au même) il poursuit : « Je suis à Bourdeilles depuis aujourd'hui pour dégager, au Fourneau du Diable, un bloc sur lequel en septembre dernier, j'avais découvert l'arrière-train d'un animal en relief ». Il a commencé à le dégager et souhaite que le marquis de Fayolle (et L. Didon) vienne le photographier : « C'est quelque chose de nouveau et de très beau ».

Les éphémérides de D. Peyrony¹ donnent le détail des opérations.

Le 10 décembre 1924, donc, D. Peyrony observe que, depuis septembre dernier, des « pillards ont bouleversé environ 8 m² de superficie et ont détruit en partie un relief solutréen. Par le plus grand des hasards, ils n'ont pas touché au gros bloc sculpté ». Et l'auteur ajoute cette phrase un peu énigmatique : « J'ai renseigné le Ministère et écrit à Mercier de conserver les pièces que j'avais remarquées en vente chez lui »².

Du 10 au 14 décembre, il effectue « le dégagement du bloc et sa toilette », prépare un sentier pour le descendre au bord de la route, où la camionnette de M. Lesvignes le prendra. Le 13 de ce mois, L. Didon, M. Féaux et le marquis de Fayolle viennent sur place pour prendre des clichés photographiques (Peyrony, 1932, probablement les clichés de la fig. 43 p. 56, et de la pl. h.-t n° 1). Trois autres clichés du marquis de Fayolle ont été conservés (coll. de la Soc. hist. et arch. du Périgord). L'un d'eux représente

¹ Le *Journal* manuscrit de D. Peyrony nous a été aimablement communiqué par Jean Guichard, conservateur du musée national de Préhistoire des Eyzies.

² Un peu plus tard, D. Peyrony donne la clef de ce petit mystère. Il écrit dans son *Journal*, le 27 janvier 1925 : « ...père est venu me rapporter les pièces trouvées par lui au Fourneau du Diable, qu'il avait saccagé avec son fils. Dressé procès-verbal de remise. Le soir, son fils... m'a également remis les siennes. Ce sont des objets de toute beauté ». Et deux jours plus tard (Peyrony, *Journal*, 29 janvier 1925), il conclut : « ...père m'a apporté les pièces déposées chez Mercier. J'ai écrit au Préfet et aux Beaux Arts pour les mettre au courant... leur indiquer les sanctions prises (?) et leur dire que j'étais d'avis, dans ces conditions, d'abandonner les poursuites ».

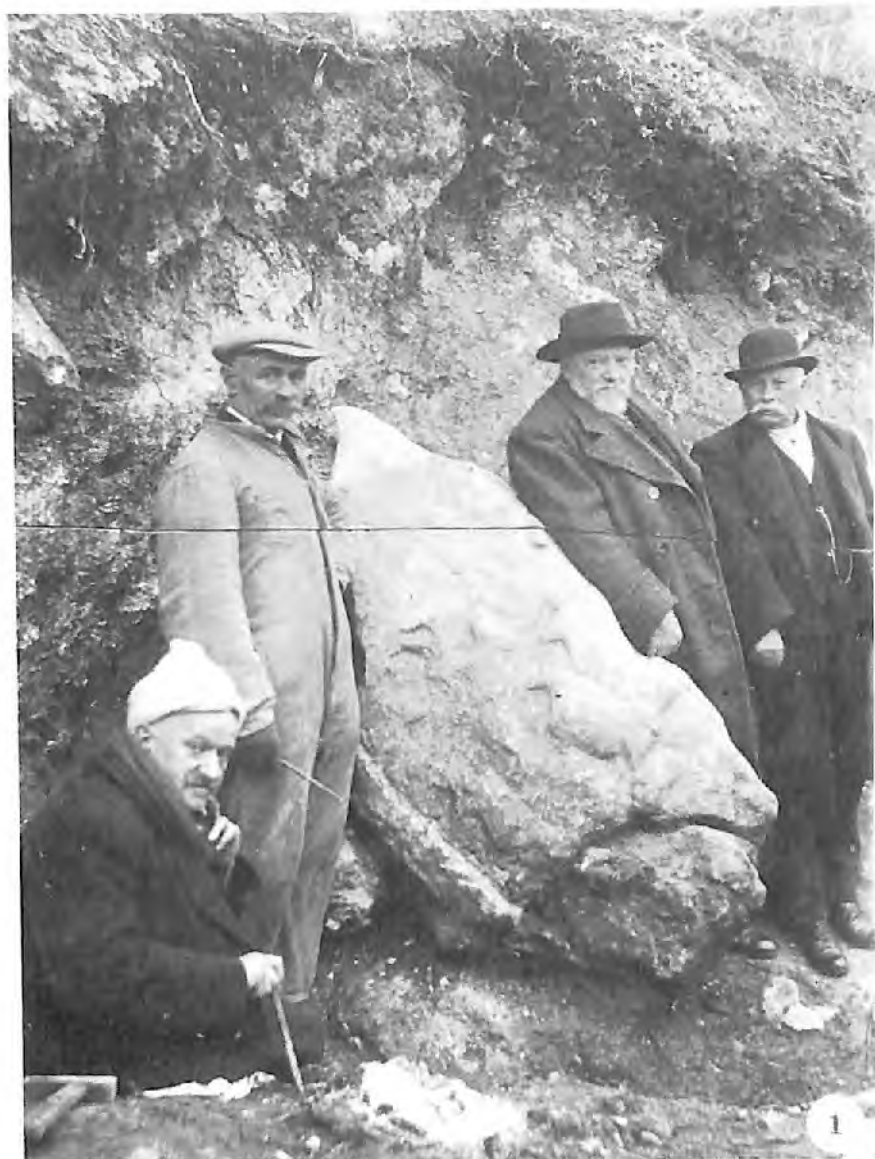


Fig. 1 — *Le Fourneau du Diable*. D. Peyrony et ses invités le 13 décembre 1924. De g. à dr. : Louis Didon, Denis Peyrony, le marquis de Fayolle (auteur des clichés), et Maurice Féaux. Le bloc sculpté est ici dans sa position d'origine, calé en oblique. Il est présenté aujourd'hui basculé de 45° dans le sens antihoraire. Ce cliché en verre a été cassé (fente noire transversale) (coll. S.H.A.P.).



Fig. 2 — *Le Fourneau du Diable*. Vue de la face principale du bloc (regardant vers l'ouest) et un peu de l'arête supérieure. Le trait discontinu blanc indique, d'après D. Peyrony, « la partie supérieure de la couche solutréenne » de laquelle émergeait le bloc. Le volume du bloc était d'un demi-mètre cube environ (coll. S.H.A.P.).



Fig. 3 — *Le Fourneau du Diable*. Vue de l'arête supérieure. L'angle inférieur du bloc (limité ici par une fente profonde) a aujourd'hui disparu, de même que la pointe du bloc, qui émergeait, seule, de la couche solutréenne. La face postérieure du bloc a été également abattue pour réduire l'épaisseur de l'ensemble. Ainsi le bloc, à l'origine pyramide triangulaire irrégulière, a été régularisé (coll. S.H.A.P.).

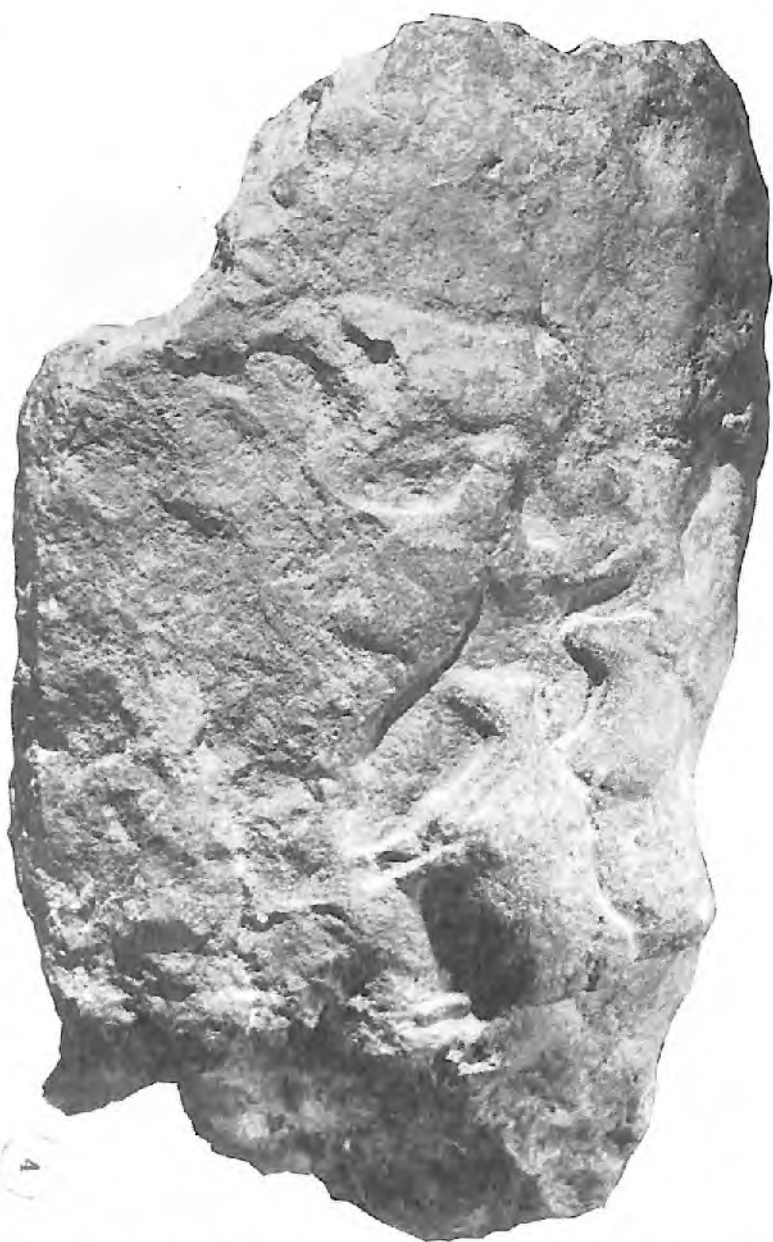


Fig. 4 — *Le Foursau du Diable*. Etat actuel du bloc sculpté (cliché Delluc). On distingue essentiellement de g. à dr. : la silhouette d'un cheval, tracée au pic, à peine visible ; un grand herbivore sculpté vertical (cheval ?) ; un bovin, oblique, sculpté ; deux bovins sculptés en bas relief ; et, dans l'angle inférieur et droit, l'ébauche d'un animal sculpté et une image vulvaire probable. La face (ou arête) supérieure porte des vestiges de sculptures.

le bloc en situation avec D. Peyrony et ses trois invités. Ces clichés montrent bien la position initiale de l'énorme bloc, obliquement disposé, enfoncé dans les niveaux solutréens presque complètement, avant toute réduction de son volume.

Du 15 au 17 décembre 1924, D. Peyrony a en effet « dégrossi le bloc pour son transport », terminé le sentier de descente, préparé un cadre de bois pour le protéger. Il l'a descendu jusqu'à la route. La pièce, lourde d'environ une tonne, est chargée et transportée aux Eyzies le 18 décembre. Elle est montée au musée de Préhistoire le 21 et y sera nettoyée le 26. Après trois mois d'attente, voici donc une affaire rondement menée. Une plainte avait été déposée contre les « pillards » et D. Peyrony avait prévenu de sa découverte Paul Léon, directeur des Beaux Arts (le 14 décembre 1924).

Ces quelques notes du *Journal*, les lettres, et les clichés du marquis de Fayolle, permettent de mieux connaître l'historique de ce témoin important de l'art des Solutréens. On sait que, non loin de là, le gisement du Roc de Sers a fourni de nombreux blocs sculptés comparables (aujourd'hui au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye).

Commentaires

Ce bloc sculpté est intéressant pour trois raisons essentielles : topographique, chronologique et technologique.

En effet il était appuyé aux éboulis calcaires (calcaire coniacien C7b-a) du fond de la hutte. Il constituait donc un élément sculpté exposé à la vue des habitants du site (et non une œuvre d'art cachée au fond d'une caverne).

Il reposait sur 0,30 m de couche archéologique soit sur la phase ancienne du Solutréen supérieur de la terrasse. Sa pointe émergeait à peine de la partie supérieure de la couche solutréenne. Il ne pouvait « être que l'œuvre des derniers occupants (Solutréen final) » (Capitan, 1925 ; Peyrony, 1932). C'est sur ce point qu'insiste André Leroi-Gourhan, pour qui ce bloc sculpté est « l'un des documents les plus précieux de l'art paléolithique. Il fut découvert étroitement associé à du solutréen supérieur... dans la dernière période des feuilles de saule et des pointes à cran (16.000 - 15.000 av. J.-C.)... Une partie des figures est endommagée, mais deux des bœufs, en bas-relief, sont pratiquement intacts... Aucun bœuf daté ne se rapproche plus de ceux de Lascaux que les bœufs de Bourdeilles » (Leroi-Gourhan, 1965, p. 253 et fig. 95).

Enfin, sur le plan technologique, ce bloc porte à la fois : des figures animales ébauchées (réduites au seul dessin de la silhouette fait d'une ligne piquetée, ou à un simple volume encore incomplètement dégagé), des figures aujourd'hui altérées par l'érosion de la partie inférieure de la face principale (cas des deux bas-reliefs de gauche) ; des figures bien conservées (les deux bovins de droite), permettant d'étudier parfaitement la technique de sculpture en bas-relief des Solutréens. Quelques détails ajoutent encore à l'intérêt de l'ensemble (autres silhouettes animales frustes, image vulvaire probable), dont nous avons effectué le relevé analytique (Delluc, sous presse).

B. et G.D. ³.

3 U.A. 184 du C.N.R.S. (musée de l'Homme, Paris)

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Archives et photothèque de la Société historique et archéologique du Périgord

Capitan, L. et Peyrony, D. (1925) Les reliefs solutréens du Fourneau du Diable, commune de Bourdeilles (Dordogne), *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, p. 43-52, 1 ill.

Delluc, G. (avec la collaboration de B. Delluc) (1985) *L'art pariétal de l'époque archaïque en Aquitaine*, thèse de doctorat de 3ème cycle en Préhistoire, Paris VI, 905 p., ill. (à paraître n° spécial de *Gallia-Préhistoire*).

Delluc, B. et G. (1984) *Le Fourneau du Diable* in H. de Lumley et col., *Art et civilisations des chasseurs de la Préhistoire, 34000 – 8000 ans av J. -C.*, Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris, p. 228-234.

Leroi-Gourhan, A. (1965) *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris, 482 p., 739 ill., 804 fig. (1971, 2e édit.).

Peyrony, D. *Journal* manuscrit, archives du musée national de Préhistoire des Eyzies.

Peyrony, D. (1932) *Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne)* Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Paris, mémoire n° 10, 95 p., 60 fig., 11 pl. h.-t.

Smith, Ph. (1966) *Le Solutréen en France*, Delmas, Bordeaux, 448 p., 83 fig., 4 cartes.

Sonneville-Bordes, D. (1960) *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 2 vol., 558 p., 294 fig., 64 tabl.

NOTES DE LECTURE

Le Périgord révolutionnaire, édité par la Société Historique et Archéologique du Périgord, Périgueux, 1989.

Trente-six auteurs, trente-huit études inédites couvrant six cent soixante douze pages, tel est l'important ouvrage que vient de publier notre compagnie à l'occasion du deuxième centenaire de la Révolution. Comme le rappelle le Dr Delluc dans la préface, il s'agit bien du grand livre sur la Révolution en Dordogne, beau témoignage de caractère et d'esprit de la part des historiens et des archéologues qui ont tenu à apporter leur concours.

Vieilles demeures en Périgord. Découverte 2, Dominique Audrière, Brigitte et Gilles Delluc, Marie-Laure Lamy, Pierre Moreau-Dethours, Gérard Mouillac et Jean Secret. P.L.B. éditeur, Le Bugue, 1989.

Cette deuxième Découverte réunit des études sur la falaise de l'abri Pataud aux Eyzies, Forge-Neuve de Rilhac, le château du Chapdeuil, le château de Richemont, les « Vieilles casernes » de Périgueux et le château de Lespinassat à Bergerac.

Léon Dessalles, **L'histoire illustrée des principales villes du Périgord**. Les éditions du Bastion, Paris, 1989.

Réédition à l'identique de ce petit ouvrage peu courant de Léon Dessalles sur les principales villes du Périgord, publié pour la première fois en 1859.

Il y a deux cents ans, Le Bugue. Collège du Bugue, Le Bugue, 1989.

C'est dans le cadre d'un projet d'action éducative que le collège du Bugue a réalisé cette étude sur le Bugue au moment de la Révolution : comment se présentait la ville, quels ont été les principaux événements. De nombreux documents d'époque illustrent cette plaquette.

Les cahiers de doléances de la Ville de Bergerac, 1789. Ville de Bergerac, Bergerac, 1989.

Suzanne et Jacques Lapaquellerie et Yan Laborie sont à l'origine de cette étude sur Bergerac à la veille de la Révolution et sur la rédaction des cahiers de doléances dans cette ville. De nombreux documents de l'époque sont reproduits dans l'ouvrage, que M. Manet, sénateur-maire de Bergerac, a tenu à préfacer.

Jacques Reix, **Fleurs des brumes**. Imprim'Périgord, Périgueux, 1989.

En donnant ce récit des aventures d'un bûcheron de la Dordogne, inspiré de documents authentiques, l'auteur a simplement voulu, nous confie-t-il dans son introduction, offrir un agréable voyage dans le temps.

Périgord Noir, présenté par Jean-Pierre Bouchard. Editions Ouest-France, Rennes, 1989.

Cet album a été réalisé à partir du film de Nicolas Ribowski, produit par Joëlle Bellon et qui raconte la venue dans un petit village périgourdin d'un groupe d'africains. Parmi les principaux acteurs on peut noter Jean Carmet, Lydia Galin et Roland Giraud.

La révolution à Montignac. Mairie de Montignac, 1989.

Dans cette petite plaquette, Maurice Gascoü a rassemblé un ensemble de textes évoquant Montignac durant la période révolutionnaire.

Guide des plus beaux villages de France. Sélection du Reader's Digest, Paris, 1989.

C'est une heureuse initiative que vient d'avoir Sélection du Reader's Digest, en publiant cet ouvrage sur les beaux villages de notre pays, au patrimoine si riche, si varié et que leur humilité même laisse trop souvent à l'écart. Accrochés à la colline ou tapis dans les vallées, nos villages renferment le souvenir de cette vie simple, à dimension humaine, où l'on prenait le temps de se retrouver entre amis et voisins. La partie intéressant la Dordogne a été rédigée par Dominique Audrerie.

L'éditeur a inséré entre les monographies des textes assez courts, rappelant ce qu'était précisément cette civilisation villageoise, à travers bien sûr l'architecture, mais aussi l'artisanat, les jours de fête, les noms de lieu ou les groupes sociaux.

Non, nos villages ne doivent pas mourir, ni surtout être transformés en quelque musée. Ils doivent être protégés, aimés et rester ces lieux privilégiés d'accueil et d'échange.

La saison estivale est l'occasion, pour de nombreux éditeurs, de publier des guides à l'usage des touristes, mais que les gens du pays ont souvent avantage à parcourir. Ces guides sont d'ailleurs de plus en plus luxueusement présentés. Nous retiendrons plus particulièrement : aux Editions Pierre Fanlac, **Les Combarelles** par M. et Cl. Archambeau;

Aux Editions Sud-Ouest : **Visiter Hautefort** par Dominique Audrerie; **Visiter Monpazier** par Jean-Marie Martin; **Visiter Bergerac** par Jean-Marie Martin; **Connaître le Périgord** par Jean-Marie Martin; **La grotte de Rouffignac** par Marie-Odile et Jean Plassard; **Blasons du Périgord** par Jacques Lacampagne, où sont reproduits les blasons des principales familles du Périgord; **Préhistoire en Périgord**, par Alain Armagnac; **Connaître les châteaux du Périgord** par Dominique Lormier, ouvrage dans lequel sont présentés succinctement cinquante-six châteaux parmi les plus connus (à noter que la photographie de couverture a été inversée).

Aux Editions Ouest-France : **Brantôme** par Paul Dubuisson; **Les bastides du Périgord** par Jean-Luc Aubarbier, Michel Binet et Jean-Pierre Bouchard, où les auteurs décrivent courtement les bastides de Dordogne et du Haut-Agenais; **Aimer la préhistoire en Périgord** par J.-L. Aubarbier, M. Binet, J.-P. Bouchard et G. Guichard, véritable album où sont décrits les principales grottes et gisements.

mais dans lequel les auteurs se sont attachés à faire découvrir la préhistoire de manière accessible.

Aux Editions Apa-Poux (Albi) : **Une visite de Sarlat et du Périgord Noir**, à partir d'une sélection de cartes postales de cet éditeur, Didier Poux assurant la présentation des sites retenus.

Aux Editions Pyrène : Gilles Ray propose un guide attrayant **Périgord 89, guide touristique du pays de l'homme** ; une fiche descriptive donne pour chaque lieu de visite les principaux renseignements pratiques, de même pour les hôtels, les restaurants et les campings. **Le Périgord à bicyclette et sa gastronomie** a été publié à compte d'auteur par Claire Gérardin, qui décrit pour les amateurs de cyclotourisme quinze circuits à travers notre région, avec les principales curiosités et les lieux d'accueil. Enfin Adam Brown, de Saint-Chamassy, a publié en anglais, pour un public de langue anglaise, **Dordogne Telegraph**, qui résume l'histoire de notre région et donne un aperçu des principaux lieux à visiter et des manifestations estivales. Il convient de souligner que plusieurs guides sont actuellement proposés à un public de langue anglaise, sans traduction en français.

Raoul Delricux, **Histoire de la Vézère marchande**, P.L.B., éditeur, Le Bugue, 1989.

Dans ce petit livre, l'auteur restitue ce que fut naguère encore la vie dans la vallée de la Vézère et ses mutations rapides, tant économiques qu'humaines. Marcel Secondat, dans la préface, rappelle ses propres souvenirs.

Hervé Lapouge, **Anciennes demeures du Périgord, Arrondissement de Nontron**, Chez l'auteur, 1989.

L'auteur, à l'aide de cartes postales anciennes, présente cent dix-sept demeures anciennes, qu'il a recensées sur l'arrondissement de Nontron. Comme l'indique Louis Le Cam dans sa préface, il y a là une incroyable profusion, qu'il nous reste à découvrir.

Emile Dusolier, **Ecrits sur l'histoire de Ribérac (tome II)**, édition établie et présentée par Philippe Pommier, Dominique Audrerie et Jean Roux, Editions du Roc de Bourzac Bayac, 1989.

Suite de la publication des œuvres d'Emile Dusolier sur l'histoire de Ribérac ; cette deuxième partie porte sur l'époque contemporaine. Rappelons que cette édition, qui reprend des textes d'Emile Dusolier publiés dans différentes revues, parfois difficiles à se procurer, et des textes inédits conservés par la bibliothèque de Ribérac a bénéficié du concours de M. Jacques Dusolier, de la Ville de Ribérac et de notre compagne.

Dominique Audrerie

Brigitte et Gilles Delluc, **Connaître Lascaux**, photographies de Ray Delvert, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1989

Encore un guide pour visiter la grotte ornée de Lascaux ? Oui, mais autre chose. Un guide qui n'est pas fait pour le visiteur ordinaire, une visite qui n'est pas celle des guides habituels : une ouverture de l'esprit sur un certain Lascaux. Un Lascaux mystérieux où tout pourtant paraît si simple dans la chronologie de l'humanité, si complexe lorsqu'on regarde au sol des pointes de sagaies gravées de doubles chevrons emboîtés, à l'étoile à six branches, à la croix de Saint-André... Alors, devant les vaches, les aurochs, les cerfs... Le pays, le moment, les animaux, les hommes, quel est donc ce kaleidoscope qui miroite devant notre œil ? Cette rencontre n'échappe pas aux Delluc. Ils ont acquis avec la pratique, la maîtrise d'une pédagogie enivrante. On comprend et on sait tout à la fois.

Ajoutons que pour donner le lustre qu'il convenait à cette édition, notre ami et vieux complice Ray Delvert a sorti de ses cartons les meilleures interprétations photographiques. Elles rendent les peintures de Lascaux encore plus fraîches que la réalité.

Jacques Lagrange



GLANES POUR LES CHERCHEURS (pour aider à l'histoire)

Robert Bouet, 24590 Salignac

Recherche le lieu et date du décès de Jean-François de Montalembert, doyen du chapitre cathédral de Sarlat en 1789 (sans doute dans la région de Toulouse, après le deuxième trimestre 1792).

..

Le conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publié que les travaux aient fait l'objet d'une présentation préalable en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P.

18, rue du Plantier

24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture, et, éventuellement insérés dans une prochaine livraison.

RESEARCH

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin

- Un siècle plus tard, que reste-t-il du petit train de Brantôme
Christian Salviat, juin 1989.
- Des internés politiques en Périgord en 1940
Jacques Lagrange, juin 1989.
- Deux Girondins se sont-ils cachés à Montpeyroux sous la Terreur ?
Jacques Lafond-Grellety, juin 1989.
- Les monnaies byzantines de la place Francheville, à Périgueux.
Jean-Pierre Bitard, juillet 1989.
- Quelques doléances des curés du Périgord pour les états généraux de 1789.
Robert Bouet, août 1989.
- Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac « historien » de Jeanne d'Arc.
Marcel Berthier, août 1989.
- 1773 - 1927. De Bergerac à Philadelphie ou de la descendance de Tite Bonnet, farancier.
Claude Lacombe, août 1989.
- Des Roffignac en Espagne.
Jean de Saint-Martin, août 1989.
- Brèves réflexions après la causerie de P. Pommarède sur Jean Galmot.
Louis Magimel-Pelonnier, août 1989.
- A propos du *Registre de la Mise* de l'abbaye de Cadouin (1784-1789).
Marcel Berthier, septembre 1989.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	40
Ex-libris et fers des relieurs périgourdiens antérieurs à la période moderne par Ch. Lafon	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913	50
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubour- guet, 2 vol.	120
Notre-Dame des Vertus, par le chanoine Lavielle, 1 brochure	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), tome 3, par J. Maubourguet	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XC1, 1964 du Bulletin)	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	30
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface de J. Secret	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Cent portraits périgourdiens (1980). Album de 100 portraits, commentés. Édition originale, 2.000 exemplaires numérotés	150
Hommage au Président Jean Secret	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire (avec réduction à partir de 10 fascicules)	40
Sarlat et le Périgord. Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-Ouest, avril 1986	300
Mélanges offerts à Mme Alberte Sadouillet-Perrin et à M. Marcel Secondat (supplément au fasc. 3 du t. CXV du Bulletin 1988)	150
Le Périgord Révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord	250

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnée de son montant**

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON 1989

● Compte rendu de la séance du 5 juillet 1989	165
du 2 août 1989	171
du 6 septembre 1989	175
● Le cimetière du Haut Moyen Age (Ve-Vie siècles) de la Bouygue, commune du Buisson-Cadouin (marquis de Fayolle + et Cl. Lacombe) ..	179
● Salles souterraines à Périgueux, rue du Plantier (J. Lagrange)	193
● L'intérieur d'un gentilhomme campagnard au temps de la Régence (O.A. Plazer)	197
● Une famille noble en Périgord à l'époque moderne, les du Lau (J. Chevé)	211
● A propos d'une lettre de Charles de Foucauld (M. Berthier)	215
● Emigration alsacienne-lorraine en Périgord avant 1870 (F.-A. Boddart) ..	221
● Dans notre iconothèque :	
— Tourtoirac, abbaye (G. et M. Ponceau)	231
— Le bloc sculpté du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne) (B. et G. Delluc)	233
● Notes de lecture :	
S.H.A.P. : <i>Le Périgord révolutionnaire</i> ; Groupe d'auteurs : <i>Vieilles demeures (2)</i> ; L. Dessalles : <i>L'histoire illustrée des principales villes du Périgord</i> ; Collège Le Bugue : <i>Il y a deux cents ans, Le Bugue</i> ; <i>Les cahiers de doléances de la ville de Bergerac</i> ; J. Reix : <i>Fleur des brumes</i> ; J.-P. Bouchard : <i>Périgord Noir</i> ; <i>La Révolution à Montignac</i> ; <i>Guide des plus beaux villages de France</i> ; Guides touristiques divers ; R. Delrieux : <i>Histoire de la Vézère marchande</i> ; H. Lapouge : <i>Anciennes demeures du Périgord</i> ; E. Dusolier : <i>Ecrits sur l'histoire de Ribérac</i> (t. II) ; (D. Audrerie) ; B. et G. Delluc, R. Delvert : <i>Connaître Lascaux</i> (J. Lagrange)	241.
● Glanes pour les chercheurs	245
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture et destinés au Bulletin	247

TIRAGES A PART

Les tirages à part des articles publiés dans le Bulletin sont exécutés aux frais des auteurs, qui devront en passer commande au moment de la remise de leur manuscrit. Tout tirage à part portera la mention : « Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord ». En outre, les auteurs s'engagent à déposer un exemplaire de chaque tirage à la Société pour la bibliothèque.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'imprimerie Offset Joucla.

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Offset Joucla - Périgueux
Commission paritaire n° 63667